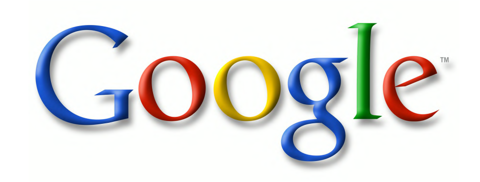
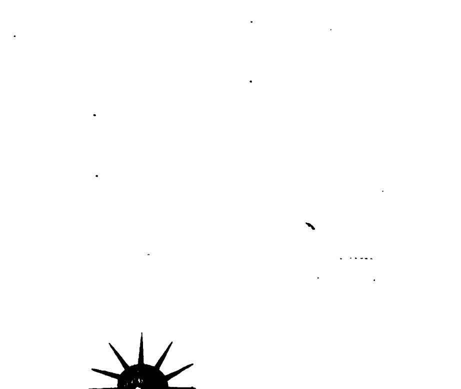
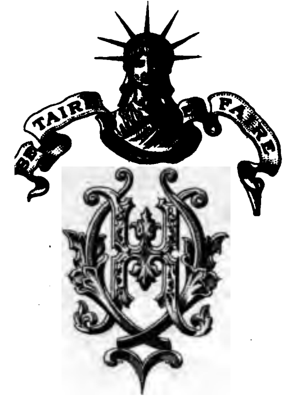
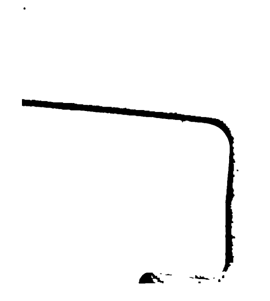
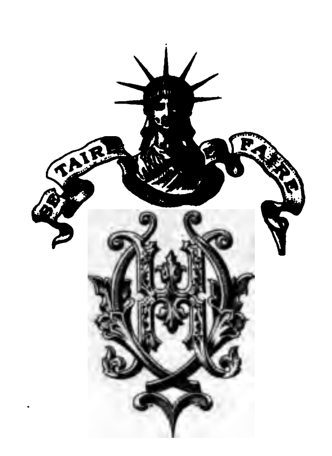

Google


A 837,068




BE TAIR
FARE




SE
TAIR
FAIRE



NOUVELLE HISTOIRE
DE L'AFRIQUE
FRANÇOISE,

ENRICHIE de Cartes & d'Observations Astronomiques & Géographiques,

DE Remarques sur les Usages locaux, les Mœurs, la Religion & la nature du Commerce général de cette Partie du Monde;

AVEC la Description des productions, & la position des Fleuves & Rivieres qui servent à la Navigation & au Commerce de l'Afrique; leurs sondes, leurs distances respectives & les routes qu'il faut tenir pour y naviguer; les chemins nouveaux & directs pour les Mines d'or & pour l'intérieur de l'Afrique; la Description des Forêts qui produisent la Gomme; les moyens de rendre l'Afrique une portion précieuse à l'Etat & à la Religion; enfin une Dissertation Physique & Historique sur l'origine des Négres, & la cause de leur couleur, avec l'exposition & la réfutation des systêmes anciens & modernes sur cette matiere.

Par M. l'Abbé DEMANET,

Ci-devant Curé & Aumônier pour le Roi en Afrique.

TOME SECOND.

A PARIS.

Chez { La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.
LACOMBE, Libraire, Quai de Conti.

M. DCC. LXVII.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans cette Histoire.

SECONDE PARTIE.

TABLE

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.



NOUVELLE HISTOIRE DE L'AFRIQUE FRANÇOISE.

CHAPITRE I.

Des Mœurs & de la Religion des Africains.

L'AFRICAIN paroît être une machine qui se monte & se démonte par ressorts, semblable à une cire molle, à qui l'on fait prendre telle figure que l'on veut. Un fonds de Religion, telle qu'elle soit, le conduit & dirige ses pas;

avide d'être instruit, il saisit avec ardeur ce qu'on lui propose; incertain & vacillant dans les horreurs du Mahométisme par la variété prodigieuse de ses Sectes, il ne sçait plus à laquelle il doit s'attacher; il n'a rien qui le fixe. Chaque Royaume, chaque village ou plutôt chaque famille a une Religion particuliere. Tour à tour ils se méprisent & blâment leur croyance mutuelle. Malgré cette opposition de sentimens, chacun prétend cependant être vrai Disciple du faux Prophète, & être regardé comme le fidéle Interprête de cet Imposteur, qu'ils abandonnent bien vîte, dès qu'on a le talent de leur faire connoître comme tel; ce qui est d'autant plus aisé, que, dans ce conflit d'opinions, ils hésitent & sont toujours incertains, en ce que leurs Marabous, Ministres de leur Religion, les trompent visiblement par leurs supercheries, leurs augures superstitieux, leurs prédictions sur l'avenir, dont les événemens sont presque tou-

jours opposés aux faits qu'ils ont assurés.

Qu'un Africain soit aujourd'hui converti, demain il abandonnera, s'il le faut, pere & mere, parens & amis, pour suivre sa Religion; il s'employera de tout son cœur à leur conversion; il sera Missionnaire, Apôtre; il se fera gloire de condamner hautement les erreurs qu'il vient d'abjurer, & chantera les merveilles du Dieu Eternel qu'il reconnoît. S'agira-t'il des intérêts du Roi, il les soutiendra avec zèle. Je parle d'après l'expérience que j'ai acquise sur les lieux; j'en ai converti une quantité notable, & je puis dire que je n'ai connu aucun Chrétien plus ferme dans la Religion Catholique, ni meilleur Citoyen que l'Africain converti.

Cet Africain, qui est d'un caractère naturellement gai, d'un esprit vif & pénétrant, qui d'ailleurs ne regarde point comme un crime le vol & le larcin, est assez violent pour porter sur lui,

même des mains suicides, s'il ne peut faire éclater autrement sa vengeance. Il est ami de ses amis, aussi prompt à remplir ses promesses, qu'il l'est à les violer, lorsqu'on lui manque de parole. Il est tellement paresseux, que, s'il travaille, ce n'est que par contrainte, non pour amasser des richesses, mais pour vivre ; sans quoi il termineroit sa carriere dans l'oisiveté, dans les divertissemens & dans la danse, qui fait toutes ses délices. Ainsi il passe sa jeunesse dans les plaisirs & la débauche, le moyen âge dans l'oisiveté, & sa vieillesse est presque sans remords. Il conserve une tranquillité inconnue à la plûpart des hommes ; il ne regrette pas le passé, dont il prétend avoir bien disposé, & n'appréhende pas l'avenir. Nul projet de fortune ne l'occupe : il ne connoît que celui de vivre au jour le jour ; & dès qu'il a du ris & du mil, il a tout. Si on y ajoûte l'eau-de-vie, il est au comble de sa joie. Il est riche sans bien ;

Portrait de l'Africain Négre.

sa peau lui sert de vêtement. Fidéle observateur de sa Religion, qui est de prier au tems prescrit par les Marabous, pour oratoire, il fait un cercle à côté de sa demeure, au milieu duquel il fait toutes les contorsions & toutes les singeries du Mahométisme; &, pendant ce tems, il observe un jeûne rigoureux. Le Mahométisme & l'Idolâtrie font le fond de la Religion sur laquelle il dirige ses mœurs. S'il lui survient des infortunes, des revers, des malheurs, il semble pour lors tenir le langage d'un bon Chrétien. C'est, dit-il, Dieu qui l'a voulu ainsi; je ne puis m'opposer à ses volontés. S'il a commis quelque vol ou quelque larcin, & qu'il en soit convaincu, comme il arrive assez souvent, il répond que c'est Dieu qui lui a envoyé la chose volée. S'il perd pere & mere, femme ou enfans, il s'en console, en disant que c'est Dieu qui en avoit besoin, qui les lui a enlevés. Il mêle ainsi les horreurs du Mahomé-

Le Mahométisme est la Religion des Négres.

tisme avec les vérités du Christianisme.

Opinions des Nègres sur l'avenir.

L'un prétend que lorsque quelqu'un meurt, c'est pour renaître sur le champ dans un autre corps mieux fait & destiné à être plus heureux qu'il n'étoit; l'autre assure que c'est pour aller jouir de la Compagnie de Mahomet, & pour le servir dans le monde où il est. Celui-ci veut que ce soit pour aller où est celui qui a créé le Ciel & la Terre; enfin celui-là veut qu'il ne reste rien de l'homme après sa mort, & que tout meure avec le corps.

Mais tous nous font cette objection.
» Puisqu'en mourant, il est certain que
» nous n'emportons rien avec nous, ni
» bien, ni richesses, pourquoi les Eu-
» ropéens en sont-ils si avides que de
» s'expatrier, de s'exposer à de longues
» fatigues, à des dangers évidens de
» mort, & de se faire des guerres cruel-
» les pour les conquérir. Ou ils sont
» des sots, ajoûtent-ils, ou leur pays
» est bien pauvre, s'il ne produit pas

» de quoi les nourrir. Dans l'un ou l'au-
» tre de ces cas, ils sont plus miséra-
» bles que nous, qui sommes contens
» de notre sort, & qui n'allons insulter
» personne chez eux. D'ailleurs, les
» Européens ne mangent pas l'or qu'ils
» viennent ramasser dans notre Afri-
» que ; il doit donc leur être inutile
» pour la vie «. Tels sont leurs raison-
nemens, qui prouvent que cette Nation
n'a d'autres soins que ceux de vivre avec
ce qui croît dans son pays, & qu'elle
ne cherche guère à s'aggrandir aux dé-
pens d'autrui. Elle méprise souveraine-
ment les commodités de la vie, regarde
pour rien l'or & l'argent, l'idole de
l'Européen, & c'est un grand malheur
que le gros de cette Nation soit ense-
veli dans les ténébres de l'erreur & du
mensonge. Si elle étoit instruite des
principes de la Religion Chrétienne,
on verroit chez elle les mœurs les plus
épurées ; le luxe & l'ambition seroient

des noms chimériques, & la ſimplicité feroit ſon caractere.

Un des premiers principes de morale pour l'Africain eſt qu'on ne doit jamais donner atteinte à la Religion, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être. On doit rendre, dit-il, ſervice à ſon prochain, être ami de ſes amis, fidéle à ſes promeſſes, & ferme dans la foi du ſerment; & il paroît avoir juré de vivre dans une ignorance totale des ſiécles paſſés, & de ne point s'embarraſſer de ceux à venir, renvoyant d'ailleurs tout le bien & le mal, qui arrivent, à Dieu, comme auteur de l'un & de l'autre.

Mœurs dominantes.

Les autres mœurs ont pour fondement & pour régle les erreurs du Mahométiſme & de l'Idolatrie. La ſuperſtition y tient le premier rang, & va de pair avec la lubricité. Dans preſque tous ſes projets, il eſt ſuperſtitieux; il porte des grigris compoſés d'une priere écrite par les Marabous, ou autrement par le

Miniſtre de ſa Religion : cette priere eſt enveloppée d'un morceau de cuir qu'il porte à ſon col ; il en porte quelquefois dix à douze de cette façon, & il s'imagine que ces prieres, ainſi écrites, le préſerveront de tout malheur, & le rendront victorieux de ſes ennemis. Chaque grigri doit produire un effet particulier ; il le croit, & ſi le contraire arrive, comme en effet il arrive très-ſouvent, pour lors il en rejette la faute ſur le Marabou ; celui-ci, ſur ce que cet Africain n'a pas eu aſſez de foi au grigri, ou ſur ce qu'il n'eſt pas ami de Mahomet. Enſuite il retire les anciens grigris de ſes mains, & lui en donne de nouveaux, en l'exhortant à y avoir plus de foi qu'aux premiers. Ici il conſulte les Marabous ſur l'avenir, ſur les iſſues de ſes entrepriſes, ſur ce qui doit lui arriver. Là il en augure ſur les dires de l'un & de l'autre des Marabous, ſur le vol des oiſeaux, ſur la rencontre des animaux, ſur la marche des

bêtes féroces, enfin ſur une quantité prodigieuſe de ſignes de fantaiſie, & il agit en conſéquence de la ſuperſtition qui le dirige. Quand il eſt trompé dans ce qu'il a pronoſtiqué, il dit que c'eſt Dieu ou Mahomet qui n'ont pas voulu que les choſes arrivaſſent ainſi qu'il avoit prévu qu'elles devoient arriver.

Le Mahométiſme, qui eſt établi chez les Négres, eſt fort eſtropié. L'ignorance de ceux qui l'y ont introduit en eſt cauſe en partie, & le naturel libertin & ennemi de la contrainte de ceux qui l'ont embraſſé, a achevé de défigurer cette Loi, qui, toute abſurde qu'elle eſt, ne laiſſe pas d'avoir ſes rigueurs.. Ils n'ont ni Moſquée, ni jour de repos ou de fête, excepté leur Pâque ou Bairam, qu'ils appellent *Tabeſquer*, qui ſuit une eſpéce de jeûne à leur mode.

Circonciſion. La cérémonie de la circonciſion, admiſe par un grand nombre, eſt celle qu'ils pratiquent plus exactement; ils n'y expoſent leurs enfans que quand ils

ont quatorze ou quinze ans, afin qu'ils soient plus en état de soutenir la douleur de cette opération, & qu'ils aient toute la connoissance nécessaire pour faire leur profession de foi.

Il est rare qu'ils fassent cette cérémonie pour un seul enfant, ou pour un petit nombre ; ils attendent qu'il y en ait un nombre considérable. Alors on fait avertir, dans tous les villages des environs de la demeure du Roi, afin que tous ses Sujets & ceux des voisins & alliés y aménent leurs enfans. Le grand nombre de ceux qui doivent être circoncis rend la cérémonie plus éclatante. Tous les enfans qui ont été circoncis ensemble contractent une certaine alliance qui fait qu'ils se regardent comme freres le reste de leurs jours.

Il est de l'essence de la fête qu'elle ne se fasse pas en présence des femmes. Il y a, au préalable, une procession, à laquelle les Guiriots marchent à la tête

avec leurs instrumens, en battant la marche d'un pas grave, & sans chanter. Les Marabous de tous les villages voisins les suivent deux à deux, vêtus de blanc, & armés de longues sagayes, ensuite ceux qui doivent être circoncis l'un après l'autre avec une grande sagaye à la main gauche. Ils sont accompagnés de parrains, qui servent de témoins à leur profession de foi, & après cette longue procession, on passe à la cérémonie de la circoncision.

Tous prétendent que Mahomet, dans son Alcoran, n'a déchargé les femmes de la circoncision qu'afin qu'elles sçussent qu'elles n'avoient aussi rien à prétendre dans les douceurs de son prétendu Paradis. Mahomet ne prévoyoit pas, sans doute, quand il écrivoit cette Loi, qu'en privant les femmes des délices de l'autre vie, il les autorisoit à rechercher toutes celles de celle ci, soit qu'elles soient permises ou non. Il faut avouer que sa politique impie lui a

manqué au besoin, & que c'est en vain que les Docteurs de sa Loi ont voulu réparer cette faute, en accordant gratuitement, & par faveur, la circoncision aux femmes fidéles à leurs maris.

Dès que les enfans sont circoncis, ils sont obligés à l'exacte observance de toute la Loi. La priere journaliere, le Ramazam ou jeûne du Carême, les purifications, l'abstinence du vin & des liqueurs, en font partie. De tous les préceptes de cette Loi, aucun n'est si ponctuellement observé que celui de tromper & voler les Chrétiens. Si les Négres observoient les autres comme celui-ci, ils pourroient se vanter, avec raison, d'être les meilleurs Mahométans de l'Univers.

Prieres des Africains Mahométans.

La plûpart des Mahométans font cinq fois la priere pendant le jour ou pendant la nuit, &, le vendredi, qui est le jour de leur plus grand culte, ils la font sept fois; mais les Négres Mahométans des côtes Françoises se contentent de la faire

trois fois, sçavoir, au point du jour, à midi, & au coucher du Soleil.

Le Marabou de chaque village a soin d'y appeller tout le monde : après qu'il les a assemblés tous pour cet effet à la place publique, & que là ils ont lavé leurs jambes, leurs pieds, leurs bras, leurs mains & leurs visages, ils se mettent de file sur plusieurs lignes derriere le Marabou, dont ils imitent les gestes & les singeries, autant qu'ils peuvent, dans les prieres qu'il fait à haute voix. Ils se tournent tous vers le levant, &, après que tout le monde est placé, le Marabou étend les bras ; ensuite il se met à genoux, s'assied sur ses talons, & prie en silence pendant un espace de tems, selon la dévotion qui semble le faire agir : il baise la terre, & recommence par trois fois la même cérémonie avec beaucoup de révérence & de gravité. Il trace un cercle sur la terre avec le bout du doigt, où il décrit quelques lignes, & les baise, en appuyant

ſa tête ſur les paulmes de ſes mains, & ſes coudes ſur ſes genoux. Il fait une eſpéce de méditation, ayant toujours les yeux fixés vers la terre. Lorſqu'elle eſt finie, il prend de la terre, qu'il répand ſur ſa tête & ſur ſon viſage. Ceci fait, il recommence à prier tout haut, en touchant la terre avec la main, & la portant à ſon front, en diſant, pendant cet exercice, pluſieurs fois *Samalec*, qui veut dire, *Seigneur*, *je vous ſalue*.

Les Négres Mahométans ſont obligés de jeûner pendant une Lune entiere, qu'ils appellent leur Ramazan. Ce jeûne, chez les Turcs & les Maures policés, n'arrive pas toujours dans la même ſaiſon, parce que leurs années étant lunaires & plus courtes de dix jours que la ſolaire, la Lune du Ramazan change tous les ans. Les Négres ont fixé la leur à la Lune de Septembre, ou à l'équinoxe de l'automne. Dès que cette Lune paroît, ils la ſaluent, en lui préſentant

Jeûne des Négres.

la main. Le reste des Négres n'observe aucune Religion fixe : c'est un mêlange de la Loi naturelle, de celle dictée par les passions & l'ignorance, par l'Idolâtrie & le Mahométisme, que chacun arrange à sa façon, & comme il lui plaît. Dès qu'ils ont fait cet arrangement à plaisir, ils soutiendront à l'univers entier qu'ils suivent la vraie Religion de Mahomet. C'est ce qui enfante ce nombre prodigieux de Sectes que l'on trouve parmi eux : Sectes qui les divisent, qui les font chanceller dans leurs sentimens, & qui fournissent une facilité étonnante pour leur conversion.

Leur luxure. La luxure, ennemie universelle du genre humain, est telle chez les Négres, qu'ils se la croient permise, &, par-là, elle forme le plus grand obstacle à leur conversion. Il est aisé de les faire revenir de leurs autres erreurs, mais très difficile de les arracher à ce vice invétéré. Il n'y a qu'une solide persuasion des vérités du Christianisme,

qui puisse opérer ce grand effet, qui ne peut avoir lieu qu'après les avoir instruits des vérités de notre Religion. Dès qu'on y est parvenu, ils réfléchissent sur les peintures affreuses qu'on leur fait de ce vice, combien il deshonore l'humanité, & la confond avec la bête, sur-tout lorsqu'on leur prouve que la pureté de la Religion Chrétienne ne peut s'allier avec la corruption que produit la lubricité. Ce n'est qu'alors qu'ils ouvrent les yeux, & qu'ils abandonnent sérieusement leurs passions : car, comme nous l'avons remarqué, l'Africain est esclave de la Religion qu'il aura une fois professée, après en avoir été bien instruit, & il foulera tout aux pieds, pour en remplir les devoirs. Je ne parle qu'après les exemples que j'ai vus dans les conversions dont j'ai été le Ministre dans cette partie de l'univers.

Qu'on observe de près un Africain converti, soit qu'il assiste aux services divins, soit qu'il prie Dieu, ou

le verra dans une modeſtie étonnante ; ſon reſpect & ſa ferveur édifieront tous les ſpectateurs. Qu'on l'entende parler de Dieu ou de la Religion, la foi, l'adoration & le zèle ſont peints dans ſes diſcours : il ne paroît occupé que de ce grand objet, & ſes mœurs ſont compoſées ſur les maximes de la Religion qu'il connoît.

La joie, qui lui eſt naturelle, occupe ce peuple, le détourne de la vûe de ſa miſére, & la lui fait oublier. Senſible aux moindres égards qu'on a pour lui, & aux moindres préſens qu'on lui fait, il ſacrifie tout pour témoigner ſa reconnoiſſance : il eſt infiniment flatté dès qu'on ne le mépriſe pas, & content pour peu qu'on le flatte. En ſuivant ce principe, on obtiendra de l'Africain ce qu'on en déſirera. On m'objectera que le Négre veu être traité durement ; cela n'eſt vrai qu'au dire de ces perſonnes qui ne connoiſſent aucun ménagement pour qui que ce ſoit, & qui, enflées de

l'empire qu'elles ont ſur leurs eſclaves, les traitent avec une dureté exceſſive, &, par là, plongent ces miſérables créatures dans le déſeſpoir ; d'où il arrive qu'elles payent chérement l'excès de leur inhumanité, parce que ces Négres déſertent, ou ne font rien que par la contrainte.

Quant à moi, je ſoutiendrai toujours, ainſi que l'expérience me l'a démontré, que le Négre, dans ſon pays, veut être traité avec douceur, & que la rigueur ne ſert qu'à l'irriter, & à en faire un mauvais ſujet, puiſqu'étant maltraité, il ne ſe ſoumettra qu'à une force majeure, & déſertera s'il le peut ; au lieu qu'en le traitant humainement, ſans cependant avoir pour lui trop de complaiſance, on en tire tous les ſervices qu'il eſt capable de rendre.

Qu'un de nos petits Maîtres aille faire étalage de ſes prétendus avantages auprès des Rois Négres ; qu'il s'aviſe de vouloir dominer ſur eux, ou prendre

un ton, &, en même tems, qu'il propose à ces Rois certains traités, certains commerces ou certaines alliances; réussira-t-il? Non. Il sera méprisé & rebuté: à peine aura t-il le tems de se retirer en sûreté. Sa commission sera manquée, parce qu'il ne connoissoit ni les mœurs, ni la façon d'agir des Africains, avec qui il faut de la simplicité, de l'ingénuité, & une confiance marquée, sans trop s'exposer. Il faut sçavoir se prêter aux mœurs du pays, & les louer: il faut enfin ne promettre que ce qu'on veut exécuter; sans quoi il ne faut plus avoir affaire avec eux; car ils perdront toute confiance en vous.

Conduite à tenir avec les Africains.

Il est rare de voir, parmi ce peuple, ce contraste de discussions & de contradictions que nous voyons tous les jours entre les Européens. Rien ne peut les porter aux excès de la jalousie, ni aux égaremens de l'ambition, qui sacrifie tout pour se satisfaire. Les biens, les honneurs, si recherchés parmi nous, leur

ſont inſipides ; les préſéances, des fatuités ; les faſtes, des ſupercheries ; les cérémonies & les complimens, des tourmens. La ſimplicité fait ſon partage. Content de ſon ſort, & d'avoir de quoi vivre d'un jour à l'autre, il ſe moque de nos uſages, reſpecte les ſiens, & coule ſes jours dans la tranquillité d'ame que produiſent la joie & les divertiſſemens.

Les Négres n'ont aucun bien-fonds ; tous leurs biens conſiſtent en captifs & en caſes conſtruites de joncs & de paille, ſoutenues par des pieux ou fourches qu'on appelle fourquilles ; en quelques pagnes de coton, en quelques mouchoirs, en quelque peu d'argent, qu'ils renferment dans un mauvais coffre, en quelques barriques de ris & de mil pour leurs proviſions, enfin en quelques pots de terre & des paniers d'oſier, qui ſont tous leurs biens & tout leur ameublement.

Les Rois, chez qui j'ai été, & avec

lesquels j'ai mangé, ne sont pas plus commodément chez eux ; ils sont logés comme les autres Négres ; ils ne sont distingués que par le grand nombre de leurs cases, qui néanmoins sont plus incommodes que celles de leurs Sujets, en ce qu'il faut se courber pour y entrer. En y arrivant, il faut traverser sept à huit cases, pour parvenir à celle du Roi. Dans chaque case, il y a un corps de garde composé de quelques factionnaires, dont le Chef vous conduit d'une case à l'autre. Enfin, arrivé à la case joignant celle du Roi, son Ministre vient vous recevoir, pour vous présenter au Prince, qui est assis par terre sur une natte de joncs, accompagné de quelques-unes de ses femmes & des Grands de son Royaume. Il vous reçoit avec une gravité majestueuse, & vous tend la main avec une inclination de tête. Son premier Ministre, qu'on appelle Grand Alquier, demande à vos Interprétes le sujet de votre voyage, &

Logement des Rois.

Reception que font les Rois aux étrangers.

ce que vous voulez du Roi. L'Interpréte rend la réponse au Ministre, & celui-çi au Roi, à laquelle il répond phrase par phrase, & mot à mot. Il attend qu'on vous en rende toutes les parties, en demandant si l'on comprend ce qu'il dit; c'est ce qui rend les conversations longues & ennuyeuses. Après avoir fini la conversation, qu'ils appellent *palabro*, il appelle ses femmes, & il vous les présente avec tous les Grands de sa Cour. Sa favorite occupe, à droite, un fauteuil de quelques planches clouées ensemble. Son Alquier, ou Ministre, est à sa gauche, & l'étranger est vis-à-vis, & en face du Roi, sur un autre fauteuil. Les principaux de sa Cour sont assis sur des nattes, & forment le premier cercle, au milieu duquel est l'étranger avec ses Interprétes, qui restent debout, Le second cercle est formé par ses autres femmes, qui restent aussi toutes debout; le troisieme, par ses Officiers distingués. Personne ne parle; il

n'y a que le Roi qui porte la parole son Ministre, celui-ci aux Interprétes & les Interprétes à l'étranger. Il en est de même lorsque l'étranger fait ses réponses ou ses demandes.

Le Roi & toute sa Cour n'ont pour habillement que des pagnes, qui est un nom générique qui signifie un morceau de toile de coton, composé de plusieurs bandes, dont les Négres se servent pour faire des vêtemens, & dont ils se couvrent. Elles ont une aune de Paris de largeur sur deux aunes & un quart ou deux aunes & demie de longueur. C'est l'ouvrage des Négresses ; elles sçavent les teindre en bleu & en noir, ou bien les laissent tout en blanc : on ne connoît que ces trois couleurs. Ceux qui les tissent ont de petits métiers fort simples, avec lesquels ils ne peuvent donner à leur toile qu'environ cinq à six pouces de largeur. Après qu'ils ont fait un nombre de ces bandes, ils les cousent ensemble, selon l'usage qu'ils veulent en faire

faire : il eſt rare qu'ils coupent leur toile. Les femmes s'entortillent une pagne autour du corps, quelques pouces au deſſus de la ceinture, & font rentrer le bout, qui ſe trouve deſſus, entre l'étoffe & la peau. Cette pagne, qui leur va juſqu'au gras des jambes, & quelquefois plus bas, leur ſert de jupes & de bas. Elles en mettent une autre ſur l'épaule les jours de cérémonies, & en rejettent un bout ſur la tête : pour lors, elles ſont habillées de pied en cap ſans autre façon & ſans autre dépenſe, de maniere qu'elles ſont habillées & deshabillées dans un clin d'œil. Les hommes ſe paſſent de même une pagne ſur les épaules, qui les couvre juſqu'au gras des jambes. Tel étoit l'habillement des Rois & de leur Cour, qui tous vont tête nue, & n'ont pour ſouliers qu'un mince morceau de cuir, en forme de ſandalle de Capucins.

Les affaires étant finies, on fait au Roi les préſens qu'on a eu ſoin d'annon-

cer auparavant à ſon Miniſtre, qui avant tout, en a informé ſon Chef. A ceci ſuccéde la bouteille, ſoit de vin, ſoit d'eau-de-vie. L'étranger doit en boire le premier, pour prouver que la boiſſon n'eſt point empoiſonnée: après en avoir bu, il la préſente au Roi, qui auſſi, après en avoir bu, la paſſe à ſon Miniſtre, & celui-ci aux autres; enſorte qu'à chaque coup que le Roi boit, il faut une nouvelle bouteille, miſe à l'épreuve par l'étranger. Bientôt la converſation s'égaye, pendant laquelle le Roi, à proportion qu'il boit, vous fait mille proteſtations d'amitié, & veut épouſer vos intérêts. Pourvû que le vin & l'eau-de-vie ſoient en ſuffiſance pour lui & pour ſa Cour, on obtient de lui l'objet de ſa commiſſion; & ſi on ſçavoit le bien prendre par ce foible, on tireroit de lui tout l'avantage qu'il peut procurer: avantage très-eſſentiel au commerce de la France.

Précautions des Rois avant de boire.

Les premieres Sultanes ne veulent

pas être oubliées dans les préſens qu'on fait ; peu de choſe les contente ; quelques mouchoirs à fond rouge en font tous les frais, qui ne ſont point déplacés, ſur-tout lorſqu'on a beſoin des Rois.

Je me trouvai un jour, le ſoir, chez le Roi de Barre, qui me reçut à la lumiere. Lorſque j'entrai dans ſa caſe, après y avoir été conduit de caſe en caſe, ainſi que je l'ai déja remarqué, il n'y avoit aucune lumiere que celle du feu, qui étoit au milieu de la caſe, pour nous éclairer. Les gens de ſa ſuite apporterent un fagot de petits roſeaux, pour ſervir de chandelle : ils en allumoient une poignée à la fois, d'autres enſuite qu'ils tenoient élevés à demi-hauteur d'homme. La flamme que donnoient ces roſeaux nous éclairoit, enſorte qu'on brûla, de cette maniere, trois ou quatre fagots de roſeaux. Ceci eſt d'autant plus ſurprenant, que la cire eſt très abondante dans ſon Royaume, &

qu'elle ne s'y vend que 3 sols 6 deniers la livre.

Le Roi de Thin, ou autrement Barbesin, homme d'un esprit vif & pénétrant, entama une dissertation sur sa Religion & sur la nôtre, en promettant de ne rien prendre en mauvaise part de tous ce que je lui dirois. Il soutint ses idées avec toute la force dont il étoit capable. Je fis les plus grands efforts pour réfuter ses raisons, & lui persuader les vérités immuables du Christianisme; je réussis au point qu'il finit en me disant que, si la pluralité des femmes étoit admise dans notre Religion, il l'embrasseroit de tout son cœur. Il me demanda des reliques; je lui répondis qu'il les profaneroit. Il insista, en promettant qu'il les respecteroit au point qu'il les porteroit constamment sur soi, en disant que la foi qu'il y auroit le préserveroit de tout malheur. » Je reconnois, dit-il, le grand Dieu » que vous adorez; je sçais que Maho-

» met n'étoit qu'une de ſes créatures & » un homme comme moi. Nonobſtant » cela, je ne puis abjurer ſa Religion, » ſans ceſſer d'être Roi. Mes Sujets mê- » mes m'expulſeroient de la Royauté. » Tu n'as, ajoûta-t-il, qu'à les conver- » tir, ſi tu peux; je t'aſſiſterai, en leur » faiſant connoître que leur converſion » me fera plaiſir. Si tu veux reſter dans » mon Royaume, tu peux choiſir un » lieu commode; j'y ferai bâtir une » caſe, & j'aurai ſoin de pourvoir à » tes beſoins «. Je lui fis voir que je ne pouvois accepter ſes offres, & je l'en remerciai.

Ce Roi s'irrita contre ceux qui avoient été chargés de lui payer ſes redevances annuelles, qu'on appelle coutumes, au point qu'il étoit décidé d'enlever le Comptoir François qui eſt à Portudal, dans ſon Royaume, où j'arrivai au moment qu'il alloit exécuter ſon deſſein. Je lui en demandai les raiſons; & après une longue explication, je l'appaiſai,

tant par mes réponſes que par les préſens que je lui fis à mes frais ; je lui donnai à dîner, en attendant le moment favorable pour achever la reconciliation, qui ſe fit à la fin du repas, & qui fut confirmée par le ſerment qu'il fit d'être conſtamment le vrai ami & le fidéle allié des François. Il exigea de moi pareil ſerment, &, par-là, la paix fut rétablie en ſon entier. Sur le champ, il congédia les troupes qu'il avoit amenées avec lui, pour faire ſon exécution. Il m'en arriva autant avec le Roi de Barre, pour les mêmes raiſons. Il y a ſi peu de différence entre leur Cour, que ce ſeroit répéter ce que j'ai dit ci-devant, ſi je détaillois ce qui compoſe celle de ce dernier. Il n'eſt plus riche que l'autre, qu'en ce qu'il a plus de Sujets & un Royaume plus étendu dans le centre de l'Afrique ; il a, en tems de guerre, quatre mille hommes d'infanterie, & quelques mille hommes de cavalerie. Leurs chevaux ſont d'une vî-

...rmées des ...gres.

teſſe & d'une force accomplie ; ils ſont de la taille entre le Huſſard & le Dragon : on ne les ferre jamais. Ils coûtent quinze, ſeize, dix-ſept & dix huit captifs chacun. Les Maures en font un commerce avec tous les Rois de la côte, qui, preſque toujours, ſont en guerre entr'eux. Le moindre prétexte ſuffit : celui de faire des priſonniers, pour avoir des captifs à traiter contre des armes, de la poudre, du plomb & de l'eau-de-vie, eſt très-fréquent.

Un jour de bataille, ils rangent leurs armées. Si l'infanterie doit combattre, on la met en ligne ſur un homme de hauteur, avec des pelotons par derriere, ou pour faciliter le ralliement, au cas qu'elle ſoit battue, ou pour favoriſer la retraite. Dans cette diſpoſition, ils approchent l'ennemi de bien près, &, s'ils ne ſe ſervent pas d'armes à feu, ils ne s'en éloignent que de la longueur de leurs ſabres, de leurs lances, ou de leurs ſagayes, qu'ils lancent avec autant de

Combats des Négres.

force que d'adreſſe. Il n'y a que le commerce avec les Européens qui ait introduit chez eux les armes à feu, dont ils ſe ſervent rarement dans les batailles rangées, parce que la plûpart les mépriſent, & les regardent comme des inſtrumens plus propres à des lâches qu'à des gens de cœur. » N'eſt-ce pas une » trahiſon, diſent-ils, de tuer un hom» me, ſans s'en approcher qu'à une diſ» tance où à peine on peut le diſtin» guer «? La cavalerie, rangée par pelotons, forme la ſeconde ligne, & elle ne combat jamais ſur un grand front, mais par petits pelotons, qui courent ſur l'ennemi, & qui, quand ils ſont repouſſés, ſe rallient aiſément, & recommencent le combat, peu jaloux de perdre ou de gagner du terrein, parce qu'il ne s'agit pas d'en conquérir ſur l'ennemi.

Le Roi eſt à la tête de l'armée avec ſes Généraux & les Grands de ſa Cour. Le Général en chef reçoit les ordres du

Roi, & les communique à l'armée. Si elle eſt battue, le Roi n'oſeroit fuir ſans un ordre exprès du Général, puiſqu'il ſeroit regardé comme un lâche; &, en conſéquence, il ſeroit détrôné ſur le champ, comme incapable d'être Roi. Il a, à ſes côtés, ſes ſucceſſeurs ou héritiers préſomptifs, qui ſont ſoumis à la même Loi. Le combat eſt fini en une heure de tems. Le victorieux pourſuit le vaincu, fait ſur lui autant de priſonniers qu'il peut, qui ſont enſuite vendus ſans exception, ni acception de perſonne. Le Roi même ſeroit vendu captif aux Européens, s'il étoit fait priſonnier, à moins qu'on ne payât ſur le champ une rançon à diſcrétion. Les combats d'infanterie ſont aſſez rares, parce que la plûpart de leurs guerres ne ſont que des incurſions dans les Royaumes de leurs voiſins, pour y faire des priſonniers, pour avoir des captifs à traiter. Ils combattent donc le plus ſouvent avec leur cavalerie, qui eſt bien

montée, & qui, pour avoir plus d'avantage, se sert d'étriers fort courts, qui leur donnent la facilité de se lever debout, de frapper avec plus de force, & d'atteindre plus loin. Rien ne les gêne, ni leurs armes, ni leurs habillemens, ni leurs munitions; ils sont comme enchâssés dans leurs selles.

Apres la victoire remportée, les Rois voisins avertissent le vainqueur de cesser ses poursuites, & de donner la paix au vaincu ; sans quoi ils lui déclarent la guerre, pour l'y contraindre, afin que ce vainqueur n'étende pas trop loin son domaine, & ne devienne trop formidable, en conséquence de cet établissement, il est forcé de faire la paix. Le prix des captifs, faits pendant la guerre, se distribue aux Soldats, auxquels il appartient de droit, & qui déserteroient tous, si on leur en faisoit tort. Le Roi prend, hors la totalité, les marchandises qui lui conviennent pour son usage, & rien de plus. Le reste se partage. En-

ſuite chacun retourne chez ſoi, excepté les Soldats de la garde du Roi, qui ſont réguliérement au nombre de trois cens ou environ, qui font le ſervice pendant un tems, après lequel ils ſont relevés par d'autres.

Ceux qui meurent dans le combat, ou après, ſont pleurés pendant vingt-quatre heures avec des cris & des hurlemens épouvantables. Il en eſt de même pour tous ceux qui meurent d'une mort naturelle : les femmes, les enfans, les parens, les amis, les voiſins s'aſſemblent pour jetter ces cris lugubres, & ſi extraordinaires, qu'on diroit qu'ils ſont tous dans le délire & dans une eſpéce de rage, tant leurs mouvemens & leurs contorſions ſont violentes. Ils ne boivent ni ne mangent pendant toute cette ſcène, après laquelle ils inhument les cadavres ; & un inſtant après cette inhumation, ils ſe livrent à une joie exceſſive, aux divertiſſemens & à la danſe.

Façon de pleurer les morts.

par Mahomet même, à qui ils se flattent de parler quand ils veulent, mais toujours en secret; ensorte que ces Marabous ignorans composent les articles de la Religion selon leur bon plaisir. Ce peuple, naturellement superstitieux & continuellement nourri de superstitions, croit ce qu'on lui dit. Il ne peut être instruit d'ailleurs ni par la lecture, il l'ignore absolument, ni par des raisonnemens suivis, il n'en est point capable. Les Marabous lui dictent donc telle Religion qu'ils veulent, & ceux d'un village à l'autre sont toujours en dispute sur la différence de leur doctrine, parce qu'ils prétendent, chacun en particulier, enseigner la vraie Religion de Mahomet, qu'ils ignorent absolument eux-mêmes.

[...]eurs senti[...]s sur l'é[...]ité.

Quant à l'éternité, je dois ajoûter à ce que j'ai dit au commencement de ce Chapitre, qu'ils croient que, comme leur premiere vie n'a été qu'un tissu de miséres & de contradictions, elle sera

la cause de la félicité dont ils doivent jouir dans la seconde, & qu'ils ne meurent que pour renaître bientôt plus heureux. D'autres prétendent qu'après leur mort, ils vont servir Mahomet dans son Royaume, qui, selon les uns, est dans le Soleil, selon les autres, dans la Lune; c'est ce qui fait qu'ils se souhaitent si souvent la mort, & que, lors des événemens ou des malheurs qui leur arrivent, pour se soustraire à tout chagrin, ils s'empoisonnent ou se poignardent, dans la persuasion qu'ils vont servir Mahomet, & que leur sort sera plus heureux. La plûpart croient que Mahomet reçoit leurs ames à la sortie de leurs corps, & qu'il les présente à Dieu, pour les rendre heureuses. Aucun d'eux n'a une idée fixe de l'éternité; ils ne peuvent comprendre comment on peut toujous être. Ils assurent qu'on ne peut être malheureux que dans ce monde : aussi font ils peu de cas de leur vie; & c'est ce qui contribue beaucoup à les rendre

l'Afrique dans le milieu du septieme siécle, & qui pousserent leurs conquêtes jusqu'aux extrêmités les plus occidentales de l'Afrique; ou bien l'on suppose que leurs ancêtres étoient véritablement ces mêmes Sarrazins conquérans de ces vastes pays. De quelque maniere que la chose soit, on peut les appeller Maures, du nom de leur demeure, & Arabes, à caûse de leur origine; car, se faire Maure ou Mahométan, c'est la même chose. Tous ces Maures reconnoissent le Roi de Maroc, & le regardent comme leur Chérif.

Les Arabes descendent d'Ismaël.

Les Arabes descendent d'Ismaël, fils d'Abraham, & de sa concubine Agar. C'est pourquoi on ne les connoissoit autrefois que sous les noms d'Agaréniens & d'Ismaélites. Ils ont pris depuis celui de Sarrazins, beaucoup plus noble que le premier, parce qu'il semble les faire descendre de Sara, femme légitime d'Abraham. Dieu avoit promis à ce saint Patriarche qu'il seroit le pere

d'un grand peuple : il l'a été en effet, puiſque ſa poſtérité eſt encore aujourd'hui très nombreuſe : elle l'a toujours été de telle ſorte, que, ſans parler de ce vaſte pays, auquel elle a donné ſon nom, qui eſt ſitué entre la mer Rouge & le golphe Perſique, que l'on appelle l'Arabie, elle a envahi la plus grande partie de l'Afrique depuis l'Egypte juſqu'à l'Océan Occidental, après s'être établi dans la Paleſtine, dans la Syrie, dans la Méſopotamie & dans tous les pays des environs. Les Arabes ont été long-tems maîtres d'une bonne partie de l'Eſpagne ; &, ſans la valeur de Charles Martel, ils en auroient peut-être fait autant en France.

Le Mahométiſme, que les Arabes, Sarraſins, Agaréniens, Iſmaélites, ou comme on voudra les appeller, porterent avec eux en Afrique, ayant été embraſſé par une partie des Africains naturels, ils s'unirent, & ne firent, à la fin, qu'un peuple profeſſant la même

Ils portent en Afrique le Mahométiſme & leur langue.

Religion, & parlant la même langue; c'eſt à-dire, l'Arabe, que l'on reconnoît aiſément, quoique défiguré par les différens dialectes de ce vaſte pays. Cette langue eſt, ſans contredit, la plus étendue qu'il y ait au monde, puiſqu'elle eſt la langue vulgaire des trois Arabies, de la Paleſtine, de la Syrie, de la Méſopotamie, de l'Egypte; des côtes d'Abex & d'Arien, des Royaumes de Tripoli, de Tunis, d'Alger, de Fez, de Maroc, de Tafilet, de ces pays immenſes qui ſont aux environs & au Sud des montagnes dites Atlas juſqu'au Niger. Elle eſt la langue ſçavante de tous les lieux où le Mahométiſme eſt établi en Europe, en Aſie & en Afrique, puiſqu'on ne peut lire l'Alcoran, chez les Mahométans, qu'en cette langue, qui eſt ſi défigurée en Afrique, que les habitans d'un Royaume n'entendent point la langue des Royaumes voiſins.

Le Mahométiſme n'a pas toujours

été la Religion des Arabes ; ils ne s'y sont soumis que par la violence que Mahomet, leur compatriote, leur a-faite, pour leur faire recevoir ses rêveries ; mais, en quittant leur ancienne Religion, ils ont conservé leurs mœurs & leurs coutumes, & les ont portées & introduites dans tous les pays où ils se sont établis ; de sorte qu'ils sont partout les mêmes. Qui voit ceux d'Afrique, voit ceux de Palestine, d'Egypte, de Syrie & d'Arabie. Ils sont tous voleurs de profession : c'est un art qu'ils exercent depuis si long-tems, que le titre de voleur ou d'Arabe est synonime ; il l'est même dans l'Ecriture sainte. Ce métier, qui les rend redoutables & odieux à tout le monde, est cause qu'ils craignent toujours d'être attaqués & punis par ceux qu'ils ont dépouillés : c'est ce qui les empêche de se renfermer dans les villes où ils pourroient être surpris. Ils aiment mieux camper sous des tentes ou quelquefois

dans des baraques légeres, pour être toujours prêts à décamper pour d'autres lieux déserts & éloignés, dès qu'ils ont quelques soupçons qu'on doit les attaquer ; ou pour courir au pillage, lorsqu'ils sont avertis qu'il y a quelque butin à faire. Tous les Négres ont conservé religieusement ces belles coutumes de leurs ancêtres. Ils campent tous sous des cases de jonc & de paille ; &, selon les saisons, ils s'approchent ou s'éloignent des côtes de la mer ou des fleuves.

Négres Idolâtres.

Les Négres Idolâtres sont tellement divisés dans leur culte, qu'il seroit difficile de le déterminer ; eux-mêmes en seroient fort embarrassés, puisque ce culte est absolument extravagant. Leur Idole principale est une petite figure qu'ils appellent Chine. La difficulté est de sçavoir où elle est, d'où elle vient, & ce qu'elle fait. Elle n'est pas seule ; car chaque particulier prend indifféremment pour son Dieu ce que son

imagination lui préſente. Les arbres conſacrés en leur maniere ſont ou les Dieux, ou les demeures des Dieux, à qui ils font des ſacrifices de bœufs, de chiens, de coqs, qu'ils engraiſſent avec beaucoup de ſoin & de précaution. Après qu'ils ſont tués, & que leur ſang a été répandu, partie au pied & autour de l'arbre, & le reſte répandu par aſperſion ſur les branches, on coupe la victime en piéces, dont chacun emporte chez ſoi ſa part, où on la mange. Les Dieux n'en ont que les peaux & les cornes, que l'on attache aux branches des arbres, en témoignage du ſacrifice. Ils ne font aucune affaire de conſéquence, ſans conſulter ces Dieux, qui leur promettent conſtamment ce qu'ils déſirent, quoique très-ſouvent ils n'effectuent rien de leurs promeſſes, & que ceux qu'ils ont voulu protéger, ſoient entiérement écraſés, tant par la mort, que par les malheurs fréquens qui leur arrivent.

Dans bien des endroits, lorsque le Roi meurt, les femmes qu'il a le plus aimées, & les esclaves qu'on croit le plus nécessaires pour le servir ou le divertir dans l'autre monde, sont égorgés & enterrés auprès du lieu où on doit mettre le corps du Prince. Ceci fait, on met le cadavre du Roi dans une bière faite de roseaux très-proprement tressés ; & quatre des plus forts Seigneurs le portent en cérémonie au lieu de la sépulture. Ce n'est que depuis peu qu'on a commencé à abolir cette maniere sanglante d'ensévelir les morts chez les Idolâtres, qui sont les plus aisés à convertir ; car, pour peu qu'on sçache les persuader, on en vient aisément à bout, parce qu'ils n'ont aucun culte fixe & réglé.

Lorsqu'un Roi Idolâtre veut consulter son Idole sur une affaire de conséquence, il se fait précéder par des joueurs de flûte, pour annoncer son arrivée. Ses femmes & les Grands de

ſa Cour le ſuivent ; &, dès qu'il eſt parvenu à l'arbre qu'il veut conſulter, arbre qu'on regarde, dans le pays, comme une Divinité, parce que les Dieux y font leur demeure, toute la Cour fait un cercle autour de l'arbre : le Roi & ſes femmes s'en approchent de plus près. Un Prêtre des Idoles, vêtu fort biſarrement, avec quantité de grelots & de ſonnettes, préſente au Roi la moitié d'une calebaſſe pleine de vin de palme. Le Roi la ſoutient avec ſa main gauche : ſes femmes y courent tremper leurs mains droites, ainſi que tous ceux qui l'accompagnent. Alors le Roi parle à l'arbre & aux Divinités qui doivent y être nichées, leur détaille les circonſtances preſſantes où il eſt, & leur demande leur avis ſur ce qu'il doit faire. Enſuite il jette, par aſperſion, du vin ſur l'arbre, dans lequel vin tout le monde a trempé ſes doigts. Il fait égorger un bœuf, pour l'offrir en ſacrifice ; &, en ayant reçu le ſang dans le

vase qui avoit été rempli de vin, il le répand autour de l'arbre : ensuite le Roi garde un profond silence, &, un instant après, il publie ce que l'arbre lui a dicté comme un oracle de la Divinité. Dès qu'il a achevé de parler, tous ceux qui sont présens poussent des cris de joie à pleine tête, & se livrent aux divertissemens avec d'autant plus d'empressement, que ces oracles complaisans leur sont toujours favorables.

La liberté qu'ont les Négres Mahométans d'avoir plusieurs femmes, ou plutôt plusieurs concubines, ne s'étend pas jusqu'à prendre les deux sœurs pour femmes ou concubines. Cela est, au contraire, très-expressément défendu par la Loi ; & celui qui s'en aviseroit, sans exception de personne, ne seroit pas en sûreté ; car tous les Négres tomberoient sur lui, &, en un moment, c'en seroit fait.



CHAPITRE III.

Observation sur les usages locaux.

Les Négres sont tous égaux ; il n'y a, parmi eux, aucun pauvre. Tout ce qu'ils ont est en commun. Si l'un manque de vivres, il va prendre sa nourriture chez l'autre, & mange chez qui il se trouve. Ils n'ont que leurs cases ou habitations en particulier, & ne sont distingués que par deux avantages qui les mettent à leur aise. Le premier est de descendre de la famille Royale ; ceux-là sont respectés parmi les autres, à peu près comme la Noblesse en France, & on les appelle les Grands du Royaume. Le second est le nombre des captifs qu'ils ont, qui travaillent sans cesse pour eux, & qui, par-là, les exemptent de travailler eux-mêmes. Les femmes n'ont d'autres occupations que de préparer à manger, d'accom-

moder & filer le coton, qui abonde dans le pays, & qui eſt d'une excellente qualité, & cela avec une telle indolence, que le travail ne doit pas leur être à charge. Chaque Négreſſe, femme ou fille, maîtreſſe de caſes, a, à ſa ſuite, une captive qui l'accompagne partout où elle va, en la ſuivant à quelques pas de diſtance ; &, dès que la maîtreſſe s'arrête, l'eſclave s'approche pour l'éventer avec un mouchoir ; enſorte qu'elle ſe fait ſervir avec une exactitude rigoureuſe. Les ſoirs & les matins, les captifs vont ſaluer leurs maîtres & maîtreſſes, en courbant le genou juſqu'à terre, avec une profonde inclination, qui tient beaucoup de l'adoration. Pour lors le maître & la maîtreſſe leur donnent la main, avec les ordres pour le travail auquel ils les deſtinent ce jour-là.

La ſucceſſion des Rois.

Dans la ſucceſſion des Rois, le fils aîné ne ſuccéde pas au pere, à moins que ce dernier n'ait aucun frere : dans

ce cas, le fils succéde. La Loi est donc que le frere du Roi, aîné après lui, succéde de droit; après celui ci, le second, ainsi du reste. Chaque Roi a toujours une telle quantité de freres, qu'à sa mort, il s'en trouve assez pour le remplacer; ce qui fait que ses propres fils ne succédent que lorsqu'il n'y a plus de freres du Roi. Pour lors, c'est le premier fils du Roi mort, ou, à son défaut, le second, ainsi du reste, qui succéde, & l'on ne retourne aux fils du Roi mort, pour la succession, qu'à défaut des freres du Roi. Pour lors, tous les Grands du Royaume s'assembleut, pour proclamer Roi celui qui a droit de l'être.

Il n'est Roi que pour commander à ses sujets, & se faire exactement obéir; car, du reste, il ne paroît ni plus riche, ni plus opulent que ses sujets, qui lui fournissent chacun, à leur jour marqué, le nécessaire pour la subsistance. On ne le distingue que par sa garde, par le

nombre de ses cases & celui de ses femmes, dont la premiere est Sultane : il l'épouse, selon ce qui est prescrit par le Mahométisme du pays, ou par des Loix que les passions & l'ignorance ont enfantées. La fête dure trois jours, à laquelle presque tous ses sujets assistent, après avoir fait leurs présens au Roi. Ces trois jours passés dans la danse & les divertissemens, chacun retourne chez soi. Les enfans mâles de cette premiere Sultane sont légitimes, & ont un droit réel à la Royauté, ensuite ceux de la seconde, que le Roi déclare simplement être une de ses femmes, ainsi du reste ; & les enfans de celles qu'il n'a pas déclaré être ses femmes, n'y ont aucun droit, mais sont appellés Grands du Royaume de la seconde classe, en ce que les Grands du Royaume de la premiere classe sont déclarés légitimes, & ont droit, chacun à leur tour, à la Royauté. Jamais les filles ne succédent ; elles ne peuvent régner. Outre la Loi,

la quantité des enfans mâles qui ont droit tour à tour à la Royauté, leur en ôte toute espérance. On ne les marie qu'avec des Rois ou fils de Rois, ou tout au plus avec ceux qui en descendent; & ceux qui veulent les épouser, loin de recevoir de leurs peres la moindre dot, sont obligés de convenir avec ces derniers, de la qualité & quantité de présens qu'ils leur feront, pour avoir leurs filles en mariage; &, au moment même que les présens sont faits & acceptés, le mariage est conclu.

Il en est de même pour tous les sujets du Roi, ils ne jouissent du privilége, soit de préséance, soit de possessions annexées à leurs familles, que dans l'ordre que je viens d'établir.

Mariage de Négres.

Les Négres se marient avec peu de cérémonies. Les peres qui ont des filles sont bien plus heureux sur cet article qu'en Europe, où l'on ne les marie qu'en donnant de l'argent ou une valeur appréciable à ceux qui veulent bien s'en

légitimes, parce qu'il les a achetées & payées, soit qu'ils soient nés de celles qui ne passent que pour concubines, parce qu'elles sont des esclaves étrangeres, gagnées à la guerre, ou enlevées par la force, en un mot qui n'ont point été regardées comme femmes; tous ces enfans, dis-je, partagent également les biens du pere.

Quelques voyageurs ont écrit que les Négresses accouchoient sans douleur, & cela sur ce qu'elles ne disent mot dans le tems de leur accouchement. C'est une erreur; elles sont de chair & d'os comme les autres femmes; la malédiction que Dieu a prononcée sur Eve s'est répandue sur elles avec le péché originel, & ne les a pas plus épargnées que les autres femmes; mais elles ont de la fermeté & de la patience. Elles se font un point d'honneur de ne pas témoigner au dehors qu'elles souffrent la moindre peine. Une femme, quelque jeune qu'elle

ſoit, ſe croiroit deshonorée à jamais, ſi elle avoit laiſſé échapper quelques cris ; ſa famille même ne voudroit plus la voir ; en un mot, elle ne pourroit plus, après cela, avoir aucun commerce avec le monde, ni avec ſon mari. C'eſt pourquoi elles ſe contraignent ſi bien, qu'on ne ſçait qu'une femme eſt accouchée, que quand on la voit porter ſon enfant à la riviere ou à la mer, où elle va le laver, & où elle ſe lave elle-même. On ne ſçait ce que c'eſt que d'emmailloter les enfans ; on laiſſe agir la nature en toute liberté, & elle conduit ſi bien ces petites créatures, qu'on n'en voit ni de boſſues, ni de crochues, ni de boîteuſes, ni d'eſtropiées, comme on en voit en France & ailleurs.

Les meres aiment tendrement leurs enfans, pendant qu'ils ſont petits ; elles ne les quittent jamais ; elles les portent partout, attachés ſur leurs épaules avec une pagne. Elles les allaitent l'eſ-

se reposer, on lui donne un lit fait selon la coutume du pays. Enfin, lorsque l'étranger veut partir, il en est quitte en disant à ses hôtes qu'il prie Dieu de les conserver en santé. C'est ce qui fait que, lorsque les Négres voyagent, ils n'ont besoin ni d'argent, ni de provision de vivres, puisqu'ils trouvent partout leur subsistance avec agrément, selon les usages du pays. Si l'hôte n'a pas de quoi bien traiter ce voyageur, de quelque nation qu'il soit, tous les habitans du village contribuent & donnent ce qu'ils ont pour le bien traiter, en congratulant l'hôte d'avoir reçu l'étranger ou le voyageur. J'ai toujours admiré ce fond d'humanité & de charité naturelle qui donnent tant de facilité pour vivre, & n'être point exposé à la disette, aux reproches & à tant d'autres inconvéniens où le besoin réduit les pauvres des Nations les plus policées, parmi lesquelles il faut ou mendier son pain, ou périr de misère.

Rien n'eſt plus ſimple & moins chargé de cérémonies que les mariages des Négres. L'Alcoran, qu'ils ne connoiſſent pas, & qu'ils prétendent ſuivre, leur permet, diſent-ils, de prendre autant de femmes qu'il leur plaît, & de les répudier dès qu'elles commencent à leur déplaire. C'eſt un moyen efficace pour fixer l'humeur inconſtânte des femmes d'Afrique; & s'il s'accommodoit avec les Loix du Chriſtianiſme, l'uſage n'en ſeroit pas en oubli chez bien des gens. Auſſi-tôt le mariage conclu, le mari ordonne à l'épouſe de le ſervir: elle obéit à ſes ordres avec exactitude, & elle ſe regarde comme une eſclave honnête. Après que ſon mari a ſoupé, elle ſoupe à ſon tour, & non avant; car elle n'a pas l'avantage de pouvoir manger avec ſon mari, quelque amitié qu'il ait pour elle. La qualité de femme donne celle de ſervante, au moins ſur cet article.

Sujettion des femmes envers leurs maris.

Les Rois & les Seigneurs qui on

:écautions Rois avec s femmes.

plusieurs demeures, séparent leurs femmes autant qu'ils peuvent, & les partagent dans leurs différentes habitations, afin qu'elles ne se voient que rarement, & que, changeant eux-mêmes de domicile de tems en tems, ils trouvent un ménage complet dans tous les lieux où ils jugent à propos de faire quelque séjour. Si une de ces femmes ou concubines s'oublioit un moment, elle seroit sur le champ punie de mort, ainsi que son complice. Point de pardon ni de miséricorde sur ce chapitre.

Quoique la condition de toutes ces femmes soit assez égale par rapport à leur mari ; on ne laisse pas de remarquer de la distinction entr'elles. La premiere mariée sur-tout, si elle a des enfans mâles, est la maîtresse de la maison ; elle en fait les honneurs, & si elle est de qualité, elle sçait très bien se rendre ou faire rendre ce qu'elle croit lui être dû. Elle ne peut être répudiée que pour cause d'infidélité, pri-

vilége que n'ont point les autres femmes, qui sont chargées de tout le travail de la maison, & qui, quand leurs maris sont en conversation ou dorment, doivent chasser les maringouins, espéce d'insectes, semblable à celle que nous appellons en France cousins, mais plus mordante que celle-ci, qui les importuneroient, troubleroient leur sommeil, & les mettroient en colére, &, dès qu'ils sont éveillés, leur présenter la pipe & le tabac, toujours avec une soumission étonnante.

Quand leurs enfans ont douze ou quinze jours, elles les portent sur leur dos, ainsi que je l'ai déja remarqué; &, quelque travail qu'elles fassent, elles ne les quittent jamais; elles les aiment tendrement, &, par cette tendresse, elles prétendent marquer à leurs maris combien elles leur sont attachées; elles continuent ce soin merveilleux jusqu'à ce qu'ils marchent seuls: car, alors elles se contentent de les bien

nourrir, & les laissent faire tout ce qu'ils veulent, sans s'embarrasser de leur éducation. Les enfans croissent singuliérement; &, comme leur naturel n'a point été corrigé dès leur enfance, il ne faut point s'étonner s'ils sont vicieux de bonne heure, s'ils n'aiment que leurs plaisirs, s'ils sont paresseux à l'excès, s'ils fuyent le travail, & s'ils respectent peu leurs peres & meres: car, si la faim ne les pressoit pas, ils ne se détermineroient jamais à ensemencer une partie de leurs terres; &, sans la fécondité extraordinaire de leur pays, ils seroient réduits tous les ans à une famine extrême, & contraints, dans cette affreuse nécessité, de se livrer pour esclaves à ceux qui auroient de quoi leur donner à manger.

Les femmes & les filles n'ont, pour habit, qu'une ceinture qui, des reins, leur passe entre les cuisses. Le reste du corps est nud, excepté quand les vents du Nord-Est soufflent: alors le froid,

auquel elles ſont fort ſenſibles, les oblige de ſe couvrir d'une pagne : quelques-unes ſe ſervent d'une ſeconde pagne qui leur couvre la tête, & leur deſcend ſur les épaules. Rien n'eſt plus plaiſant que cet ajuſtement, auquel elles ajoutent des menilles ou bracelets, avec une autre ceinture d'une groſſeur prodigieuſe de verroteries de toute eſpéce, des colliers de la même façon, des pendans d'oreilles d'or. Elles ont un très-grand ſoin de frotter leurs cheveux avec de l'huile de palme, qui achéve de leur faire exhaler une odeur inſupportable.

Un fait remarquable eſt qu'une femme de l'Iſle des Biſſeaux, qui fait partie de l'Afrique Françoiſe, née de pere & de mere abſolument noirs, étoit auſſi blanche qu'une Françoiſe peut l'être. Elle fut mariée à un noir, & elle en eut des enfans auſſi noirs que ſi elle avoit été noire elle-même ; tandis que, ſuivant la régle générale, ces enfans

devoient être basannés ou mulâtres ; puisqu'ils provenoient d'une blanche & d'un noir. Ceci ne feroit que confirmer mon sentiment sur la couleur des Nêgres, que j'attribue aux effets de la réverbération des ardeurs du Soleil, & non à d'autres causes. J'ai des principes sur cet objet, qui mériteroient un rang dans cette Histoire ; mais, comme ils sont trop diffus pour y entrer, je les passe sous silence ; je les donnerai dans une Dissertation particuliere à la fin de cet Ouvrage.

Quant à la fidélité que les femmes doivent à leurs maris, on sçait que les Mahométans sont, de tous les maris, ceux qui s'en rapportent le moins à la bonne foi de leurs femmes. Ils ne laissent pas d'y être souvent trompés. Cependant, quoique Mahomet les ait déchargées du devoir de la circoncision, pour leur apprendre qu'elles n'avoient aucun droit dans son Paradis, les Docteurs Mahométans, plus indulgens pour

le ſexe, décident que les femmes ſages & fidéles à leurs maris, peuvent trouver un petit recoin dans ce lieu de délices, pourvû qu'elles ſoient circonciſes autant que leur ſexe le permet. Ce ſont des femmes qui ſont les Miniſtres de cette cérémonie dans les lieux où cette doctrine, ſi amie du ſexe, eſt reçue.

Les Rois & les gens de leurs Cours ont un inſtrument qu'on appelle Balafo, ſur lequel ils jouent pour ſe divertir : il eſt composé de ſeize régles d'un bois dur, larges d'un pouce, épaiſſes de quatre à cinq lignes, dont les plus longues ont dix-huit pouces, & les plus courtes ſept à huit ; elles ſont rangées ſur un petit chaſſis d'un pied ou environ de hauteur, ſur les bords duquel elles ſont arrêtées avec des courroies d'un cuir fort mince, qui environnent des petites baguettes : on les met entre les régles, afin de les tenir éloignées l'une de l'autre, & dans des diſtances égales : on attache, ſous les régles, des cale-

Balafo, inſtrument.

basses d'arbres, rondes, d'inégale grosseur, c'est-à-dire, qu'on place les plus grosses sous les plus longues, & ainsi du reste, en diminuant. Cet instrument a quelque rapport à nos orgues, & rend un son agréable & diversifié, selon les tons qu'on lui fait produire, en touchant les régles avec deux baguettes presque comme celles de timbales, dont ils garnissent le bout de cuir, afin que le son soit plus doux. Ils ont encore des flûtes ou petits flageolets qui ne sont que de roseaux. Quand ils peuvent avoir des flûtes faites en Europe, ils les estiment autant qu'ils en jouent mal.

Métiers des Négres.

On ne voit d'autres ouvriers, parmi eux, que des Tisserands, des Taillandiers, des Potiers de terre, & d'autres qui veulent imiter nos Orfévres, en travaillant grossiérement des chaînes d'or & d'argent, des pendans d'oreilles, des bagues, des croix & des ornemens de femmes. Il est certain que, s'ils vou-

loient vaincre leur pareſſe, & profiter de l'abondance du coton qui croît ſans culture dans leurs terres, ils feroient plus de toile qu'ils n'en pourroient conſommer, & priveroient ainſi les Européens du débit prodigieux qu'ils font des leurs, & des profits conſidérables qu'ils retirent de ces marchandiſes : car ils ne manquent ni d'eſprit pour aggrandir leurs métiers, & faire leurs toiles de coton d'une largeur convenable, ni d'induſtrie pour les teindre, & leur donner de la variété & de l'agrément.

Les Taillandiers ſont chez eux Orfévres, Couteliers, Fourbiſſeurs, Forgerons, Maréchaux, Chauderonniers ; en un mot, ils réuniſſent dans un ſeul corps, tous les ouvriers qui ſe ſervent du marteau & de l'enclume. Ils n'ont ni forges, ni boutiques ; ils travaillent devant leurs caſes, ſous quelques arbres, & tranſportent l'attirail de leur

métier partout où ils ont à travailler. Il ne faut pas croire que cela leur coûte beaucoup de peine, puisque tout l'attirail consiste en un très-petit enclume, en une peau de bouc, qui sert de soufflet ; en quelques marteaux, une tenaille & deux ou trois limes.

On voit quelquefois de leurs ouvrages en or & en argent, tels que les bracelets, les chaînes de pieds, les pendans d'oreilles, les bagues, les colliers, dont les femmes se parent, qui sont assez bien travaillés. Ils font des poignées de sabres & des plaques pour orner les fourreaux, & d'autres choses semblables, qui marquent leur esprit & leur adresse naturelle. Ils seroient de très-bons ouvriers, s'ils étoient instruits, & un peu moins paresseux. Ils manient le fer aussi-bien que l'or & l'argent, puisqu'ils font des couteaux, des haches, des serpes, des cizeaux à froid, pour couper les barres de fer, auxquelles ils

donnent

donnent une trempe aussi bonne que celle que les Européens leur peuvent donner.

Le fer qu'on leur porte d'Europe est en barres qui servent de monnoie réelle ou idéale dans les marchés qu'on fait avec eux. J'ai déja dit que la barre de fer doit avoir neuf pieds de Roi de longueur de la mesure de Paris, deux pouces de largeur, & quatre à cinq lignes d'épaisseur, & qu'on la divisoit en douze parties, qu'on appelle pattes, avec une desquelles ils font trois instrumens pour cultiver leurs hougans, qui sont les terres qu'ils ensemencent. C'est ainsi qu'ils appellent les champs où ils veulent semer du mil, des melons & autres légumes. C'est enfin toute leur charrue, à laquelle ils ajustent un manche assez long, pour que celui qui s'en sert n'ait pas la peine de se courber en travaillant.

Rien n'est plus comique que de les voir dans cet exercice. Le Seigneur ou le maître qui fait travailler est à la tête

des ouvriers, armé comme dans un jour de bataille, le sabre au côté, & la sagaie à la main; il a auprès de lui ses Guiriots avec leurs caisses, qui chantent à pleine tête, & battent leurs caisses de toutes leurs forces, afin, disent-ils, que Mahomet les entende & bénisse leurs travaux. Le maître les seconde, autant qu'il peut, de la voix & du geste; il encourage ainsi ses gens, qui sont tout nuds, & qui ont à la main une petite béche, faite en croissant, d'environ trois pouces dans son plus grand diamétre, & de l'épaisseur d'une ligne au plus. C'est avec ce foible instrument qu'ils labourent, ou plutôt qu'ils effleurent & égratignent leurs terres, dont ils se contentent d'enlever les herbes avec une partie de leurs racines. A les voir, on diroit cependant qu'ils font un travail des plus pénibles; car ils font des mouvemens & des contorsions plus ou moins grandes, selon que le son des instrumens est plus ou moins vif & pressé. Leurs terres,

La sagaie est une des principales armes des Négres; elle imite nos anciennes hallebardes.

Maniere de cultiver la terre.

quoique travaillées si légérement, sont d'une fertilité étonnante.

Cases des Négres.

Toutes les cases des Négres sont rondes comme des colombiers, & couvertes en pointes; il n'y a aucune fenêtre: le jour n'y vient que par la porte, qui est assez basse. Elles portent sur des fourches de médiocre grosseur, plantées en terre, jointes ensemble par une sabliere d'un bois rond & pliant, pour faire plus aisément la circonférence. Ils attachent, sur cette sabliere, des gaulettes qui servent de chevrons qui s'unissent au centre, & font la pointe. Ils les couvrent de paille, de roseaux, ou d'une espéce d'osier qui croît en abondance dans tout le pays. Elles deviennent, en très peu de tems, toutes noires en dedans, à cause du feu continuel qu'on y fait pour préparer leur ris & leur mil, & sentent si fort la fumée, qu'il faut y être accoutumé, pour n'en pas être incommodé. Les meubles n'y occupent pas beaucoup de place, puisqu'on n'y

voit que des pots de terre, des calebasses, des paniers & un mauvais coffre, avec quelques grigris, pour les préserver du feu & des autres malheurs; mais, comme le feu y prend souvent, les grigris sont aussi souvent consumés par le feu, avec les cases & les meubles que je viens de détailler.

Cérémonies à la mort des Négres.

Si un Négre meurt, toutes ses femmes vont à la porte, & font des cris horribles. A l'instant, leurs voisines & celles qui ne sçavent pas même qui est mort, applaudissent de loin, & augmentent ces cris & ces hurlemens, en s'égratignant, par provision, le visage, le sein & les bras, & poussant des cris, comme si chacune d'elles avoit perdu pere, mere, mari & enfans. Comme tout le monde crie, il faut du tems pour découvrir d'où est parti le premier cri; &, dès qu'on le sçait, toutes les femmes, les enfans, les hommes mêmes y courent, & font, avec celles du défunt, un bruit qui empêcheroit pres-

que d'entendre le tonnerre. Il en eſt de même quand les femmes ou les enfans un peu âgés meurent : ces cris durent pendant vingt-quatre heures, plus ou moins, juſqu'à ce qu'on ait inhumé le défunt.

Les femmes & les enfans laiſſent à leurs voiſins le ſoin des funérailles ; elles s'appliquent uniquement à ſe procurer de l'eau-de-vie & du vin de palme, pour les traiter ; car il eſt de l'eſſence de la cérémonie de faire *folgar*, c'eſt-à-dire, feſtin, danſe & réjouiſſance après que le corps a été porté en terre. C'eſt ce qu'on ne manque pas de faire, dès que les complimens de condoléance ſont finis.

Les Guiriots, tambour battant, commencent la marche : les hommes, armés juſqu'aux dents, les ſuivent en ſilence. Le corps, porté par deux hommes, vient enſuite environné par les Marabous. Les femmes ſuivent le corps, & c'eſt à qui d'elles hurlera le plus fort,

Enterrement des Négres.

& se déchirera mieux le visage. Ceux qui l'ont apporté le jettent dans la fosse, & le couvrent de terre. Ensuite le Marabou commande aux Guiriots de battre la marche pour retourner au village, où les pleurs & les hurlemens cessent dans l'instant, & où on se divertit comme si rien n'y étoit arrivé. Si c'est un garçon mort, ses compagnons courent par tout le village, le sabre à la main, feignant de le chercher; ils frappent leurs sabres les uns contre les autres, quand ils se rencontrent, & semblent vouloir se battre, sans se dire mot.

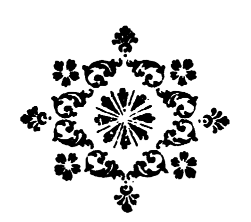
A la mort du Roi, tous ses Sujets vont le pleurer pendant trois jours, au bout desquels ils retournent chez eux, & se livrent à la danse & aux divertissemens. Chacun doit suivre cet usage scrupuleusement; sans quoi il s'exposeroit à des suites funestes; car tous les autres Négres lui tomberoient sur le corps, & l'assommeroient impitoyablement.

Le mil, qui eſt ſi abondant dans toute l'Afrique, & qui fait la nourriture ordinaire des Négres, ſe prépare de cette façon. On pile le mil, avec lequel on veut faire du couſcou ou du ſanglet ; &, après qu'on l'a réduit en farine, & qu'on l'a paſſé dans un tamis, pour en ôter le ſon & le gruau, on fait une pâte qu'on cuit en la remuant ſans ceſſe, de crainte qu'elle ne cuiſe en pain ; au lieu que ce mouvement ſéparant ſes parties, en forme ſeulement de petites boules dures & ſéches comme de petites dragées, qui ſe conſervent auſſi long-tems qu'on a ſoin de les préſerver de l'humidité. Lorſqu'on le veut manger, on l'arroſe avec de l'eau ou du bouillon chaud ; il s'amollit auſſi-tôt, s'enfle, & fait le même effet que le ris. Le couſcou eſt une bonne nourriture, légère, & d'une facile digeſtion. On convient qu'elle rafraîchit ; ce qui fait, dit-on, que les Négres, qui en uſent réguliérement,

Façon d'accommoder le mil.

Le couſcou & le ſanglet ſe font avec la farine du mil.

ſont gras & frais, & vivroient longtems ſans ſçavoir ce que c'eſt que les maladies, s'ils ne s'abandonnoient point aux excès de l'eau-de-vie & des femmes. Le ſanglet n'eſt que le gruau du mil, qu'on emploie comme le gruau de froment; il fait les mêmes effets, & on l'eſtime tout autant. La barrique de mil écaillé, péſant quatre cens livres, vaut, dans les années ordinaires, depuis quatre juſqu'à ſix livres priſes ſelon le tarif du magaſin général. Ce mil ſe paye ordinairement avec des verroteries, des pattes de fer & de l'eau-de-vie.



CHAPITRE IV.

Obſervations ſur les productions naturelles de l'Afrique.

L'AFRIQUE eſt remplie de bois, d'herbes à hauteur d'homme, de ſables mouvans & brûlans, retraite naturelle & effective des bêtes féroces & de toute eſpéce de gibier. On ne peut chaſſer que dans les lieux vuides, & où la terre a été cultivée, à cauſe des grandes herbes qui ſont répandues partout. Tous les ans, les Négres mettent le féu à ces herbes, qui, en peu de tems, ſont conſumées, &, par ce moyen, rendent la chaſſe très-facile. Après ce feu, chaque Négre ſe choiſit une portion de terrein, pour y enſemencer ou ſon ris, ou ſon mil. Il n'y a jamais de diſpute pour ce choix, parce qu'il n'y a jamais la centieme partie du terrein cultivée.

Dans toute la côte d'Afrique, &, à

plus forte raiſon, dans ſon centre, qui eſt ſous la Zone torride, l'air eſt exceſſivement chaud, & les réverbérations des rayons du Soleil preſque inſupportables, le pays étant à l'abri des vents, à cauſe des montagnes & des bois qui le couvrent. Le Soleil y lance tous ſes feux; c'eſt pourquoi on a peine à y réſiſter depuis les neuf heures du matin juſqu'à quatre heures après midi. Les Négres mêmes obſervent cette régle, pour éviter les coups de Soleil, auſſi fréquens que dangereux. Les fanges, les eaux croupiſſantes y ſont très-communes; les vapeurs qui en ſortent rempliſſent les eſtomacs, les ſuffoquent, & nuiſent à la digeſtion : par-là elles produiſent une infinité de maladies que les Européens n'éviteront que par de fréquens purgatifs. Tous les excès y ſont pernicieux, & les fruits ſemblent contenir un germe de fiévres putrides.

En tout-tems, la verdure paroît, ſoit dans les plantes & les productions de

la terre, ſoit dans les arbres, & la vûe en eſt toujours ſatisfaite. Des arbres monſtrueux, & des moindres de différentes eſpéces, toujours verds, la récréent, & fourniſſent une ombre délicieuſe, dès que la chaleur du jour commence à ſe faire ſentir. L'abondance prodigieuſe de toute eſpéce de gibier rend la chaſſe intéreſſante; enſorte que ces bois, entremêlés de campagnes, ſont des ſolitudes amuſantes. A chaque pas, on voit du nouveau, & il ſemble que la nature ſe ſoit épuiſée pour différentier les objets qui ſe préſentent à la vûe. Néanmoins le gibier n'y a pris ni la même qualité, ni le même fumet qu'en Europe; il eſt plus dur & d'une qualité moins exquiſe. Le cerf, le chevreuil, le ſanglier, l'éléphant, le lion, le tigre, le chameau y ſont très communs. La vache brune ſauvage y eſt d'une qualité délicieuſe; l'on n'y mange rien de meilleur: elle court auſſi légérement ou avec autant de vîteſſe que le cerf.

Abondance de gibier.

par mois, &c, à chaque jour, il fournit du gibier de l'espéce qu'on lui demande.

Les bœufs & les vaches y sont très-communs. Les Négres conservent les vaches pour avoir du lait & du beurre, pour assaisonner leur ris & leur mil. Quant aux bœufs, ils les vendent. Et autrefois on faisoit, dans les possessions Françoises, un commerce considérable en cuirs. Ils sont de la même grosseur que les bœufs ordinaires de France : on les paye en marchandises, selon le prix du tarif ; les médiocres, 4 à 5 livres, & les plus gros, 6 à 7 livres de France. Il est surprenant qu'on ne fasse aucun profit des cuirs qui excéderoient beaucoup en valeur le prix d'achat des bœufs. Ces cuirs, par une indolence outrée, ont été jusqu'ici abandonnés à la pourriture, & jettés à la mer. Ils sont néanmoins d'une excellente qualité, ainsi que je l'ai appris par expérience : car, ayant fait sécher au Soleil un de ces cuirs, & enlever le poil avec de la

chaux, j'en fis faire des ſemelles de ſouliers, qui, ſans autre préparation, ſe trouverent égales en bonté à celles qu'on prépare en France ; d'où l'on voit l'avantage qu'on pourroit en retirer, ſi l'on ſe donnoit ſeulement la peine de les faire ſécher pour les vendre aux navires François. C'eſt une branche de commerce qui a été conſidérable du tems de la Compagnie du Sénégal, & qui ſeroit capable de payer une partie des frais de la Colonie, ſi on ne l'avoit pas abſolument négligée.

La viande de bœuf n'eſt point graſſe comme en France : ſans doute que l'ardeur du Soleil & la ſéchereſſe des pâturages produiſent cet effet. Les vaches ne donnent du lait que tandis qu'elles allaitent leurs veaux ; &, dès qu'elles ceſſent de les allaiter, elles ceſſent auſſi de donner du lait.

Le beurre y eſt très-commun ; il ne coûte jamais au-delà d'un ſol la livre, & très-ſouvent pas plus de ſix deniers,

quoiqu'on l'ait fait payer quatre sols au magasin. Le ris, le mil, ainsi que les autres productions du pays, y étoient aussi vendus à un prix exorbitant; ce qui faisoit crier les habitans, & occasionnoit les désertions; tandis que le ris & le mil y sont d'une abondance si singuliere, que le ris ne s'achete que six à huit deniers la livre, & tout mondé, il n'excéde pas les dix-huit deniers : il est d'une qualité excellente. Les chévres y sont sans nombre, & ne coûtent pas plus de six à sept sols. Les peaux seules en valent davantage. Les moutons, dans la partie du Sénégal, ainsi que depuis la riviere de Gambie jusqu'à celle de Serre-Lionne, y sont d'une grosseur extraordinaire, & à un prix si médiocre, qu'on peut le compter pour rien.

Prix du ris & du mil.

Poules.

Le pays fourmille de poules d'une espéce plus petite que celle de France. Elles y sont si communes, que tous les ouvriers, les soldats & les habitans ont des poulalliers particuliers. Les œufs y

ſont chers, parce que les poules en donnent fort peu, & qu'en très-peu de tems, ils ſont gâtés par l'ardeur exceſſive du Soleil. Les poules & les poulets ne coûtent jamais au-delà de deux ſols piéce, rendus à Gorée.

Les chevaux y ſont d'une bonté accomplie. Les Maures, grands Maquignons, en élévent beaucoup; ils ſçavent bien les dreſſer, & en font un commerce conſidérable avec tous les Rois Négres. Ils donnent pour nourriture, à ces chevaux, l'herbe qu'ils font un peu ſécher au Soleil, avec du mil concaſſé; ils les accoutument à boire peu, & peu ſouvent. Lorſqu'ils veulent les engraiſſer, ils pilent le mil plus menu, & le font tremper dans du lait qu'ils font boire à leurs chevaux, après qu'ils ont mangé le mil. Chevaux.

Les cerfs & les biches d'Afrique ne différent en rien de ceux & de celles que nous voyons en Europe. Il eſt une eſpéce de cerf qu'on appelle gazelle, ſi Cerf-gazelle.

ſinguliere, qu'elle a quelque choſe du chameau, de la chévre, de la biche & du liévre. La tête, la queue, le poil approchent du chameau; le corps eſt ſemblable à celui de la biche. Ses cris imitent ceux des chévres. Ses jambes & ſes pieds, plus courts par devant que par derriere, reſſemblent à ceux du liévre. Elle monte avec rapidité, & deſcend avec déſavantage. La raſe campagne eſt ſon champ de bataille pour la courſe. Il en paſſe tous les ans une quantité prodigieuſe de la Barbarie dans la Nigritie. Les Négres leur font la guerre; pour la rendre plus complette, ils attendent que les grandes herbes ſoient ſéches, pour les brûler, afin que le feu puiſſe chaſſer ces animaux, & les contraindre de ſe réfugier en des lieux favorables, pour les détruire. Les Négres, qui ſuivent les progrès du feu, marchent ſur une même ligne; &, dès qu'ils ont ces animaux dans un coin, ils les attaquent à coups

de fléches, de ſagaies & de maſſues, & en font un abattis prodigieux. Ceux qui ſe jettent à l'eau, pour ſe ſauver du carnage, trouvent d'autres Négres qui les attendent dans des canots, d'autres enfin qui ſont ſur le rivage oppoſé, qui les aſſomment. Les Négres, après cette expédition, partagent leur chaſſe; ils en ſalent les chairs; ils les font boucaner, & vendent les peaux aux étrangers. La chair des gazelles eſt très-délicate, quand on la mange fraîche & dans le tems que les herbes ſont dans leur force; elle eſt très-graſſe: on remarque qu'elle a plus de fumet, quand les herbes ont moins de ſuc.

Le haricot d'Afrique eſt meilleur que celui qu'on y tranſporte de France, parce que celui-ci, naturellement meilleur, perd ſa qualité ſur mer, & ne peut ſe cuire. C'eſt le ſeul légume que produit l'Afrique, ſi on y ajoute les patates & les pommes de terre, qui ont beaucoup de rapport à celles d'Europe, Haricot.

qu'on appelle topinambours. Il y en a de trois espéces, des rouges, des blanches & des jaunes, qui, en six semaines de tems, croissent & mûrissent. Celles qui sont d'une meilleure qualité, il leur faut quatre mois pour parvenir à maturité. La chair de ces fruits est bonne & d'une facile digestion. On les mange ou bouillis dans l'eau avec du sel, ou cuits avec la viande ou le poisson. Ils servent de nourriture au plus grand nombre des Naturels du pays.

L'igname. Outre ces légumes, il y a l'igname, qui est une espéce de béterave qui grossit à proportion de la bonté de la terre où elle est plantée, & dont le dedans est de la consistance de la béterave, soit qu'elle soit cuite, ou qu'elle soit crue. Elle est d'un blanc sale, & visqueuse, avant d'être cuite, légere & de facile digestion. On la mange avec la viande, & pour lors elle sert de pain.

Vin de palme. Le vin de palme, boisson ordinaire des Négres, & celle qu'ils aiment le

plus passionnément après l'eau-de-vie, & à laquelle les François s'accoutument aisément, se tire du sommet du corps du palmier, en y faisant une incision, par laquelle le vin coule dans un vase qu'on suspend pour le recevoir au moyen d'une feuille d'arbre qui reçoit le vin à la sortie de l'incision, & le conduit dans ledit vase. Le Négre fait cette préparation le soir & le matin, & va rechercher son vase rempli de vin, auquel il en substitue un autre de la même façon, qu'il releve le soir, ainsi du reste. Pendant un mois, il tirera du vin de ce même palmier; ensuite il le laissera reposer pendant un an, & il continue cette manœuvre d'arbre en arbre, qui lui fournit constamment de ce vin, qui, tout récent, est de la consistance & de la couleur du petit-lait, mousse comme le vin de Champagne, & est doux comme du vin blanc sortant du pressoir ou de la cuve, avec une petite pointe de verdeur tout-

à-fait agréable. Ce vin porte furieusement à la tête; il faut y être fait, pour n'en pas être incommodé, car l'ivresse qu'il cause a souvent des suites funestes, & quand les Européens, nouveaux venus, en sont quittes pour un grand mal de tête, ils n'ont pas lieu de se plaindre. Ce vin ne conserve sa bonté que pendant trente heures. Le second jour, il s'aigrit, & le troisieme jour, il est passé en vinaigre, & il faut être Negre pour en boire. On coupe deux branches de palmier à la fois, ou autrement on fait deux incisions pour faire couler le vin : chaque incision rend jusqu'à deux pots de vin en vingt quatre heures. Les Négres, tout stupides qu'ils sont, n'épuisent pas leurs arbres; car, quand un palmier a donné du vin pendant un mois, ils lient le bout des branches coupées, & les couvrent de terre grasse, afin que l'arbre ait le tems de réparer les pertes qu'il a faites, en fournissant ce vin.

Si on demande aux Négres, pourquoi ils ne font pas leurs incisions au pied de l'arbre, plutôt qu'à son sommet; ils répondent que c'est parce qu'ils l'ont toujours vu pratiquer ainsi à leurs peres & à leurs grands peres, & qu'ils ne doivent pas changer les coutumes de leurs ancêtres ; cependant ils ont de bonnes raisons pour le faire. La premiere est que, si l'on perçoit l'arbre à son pied, toute la séve destinée à nourrir & à augmenter l'arbre & ses fruits, trouvant la facilité de s'écouler par cet endroit, s'écouleroit entiérement, & laisseroit la tête de l'arbre, ses fleurs, ses fruits & ses branches, ainsi que la partie du tronc, qui seroit au-dessus de l'ouverture, dans une extrême sécheresse, &, par conséquent, dans la nécessité de mourir bientôt. La seconde, que cette séve, sortant des pores de la terre, ne seroit qu'un suc crud & indigeste qui n'auroit pas eu le tems d'être cuit & purifié par la chaleur du Soleil, comme

il l'a été en s'élévant doucement, & en se filtrant le long des fibres de l'arbre. En effet, on remarque que, plus l'arbre est haut, & plus le vin qu'on en tire est cuit, doux & parfait.

Quatre espéces de palmiers.

Il y a quatre espéces de palmiers, dont la premiere est le palmier franc, qu'on appelle dattier, parce qu'il porte des dattes, fruit excellent qui sert de nourriture à bien des peuples, & qui est un des plus sains qu'on connoisse en Afrique. On cultive avec soin les arbres qui le portent dans la Palestine, dans toutes les parties de l'Asie, qui ne passent pas au-delà du trentieme degré de latitude septentrionale, dans l'Egypte, dans toute la Barbarie, en un mot, dans presque toute l'Afrique. Les Médecins prétendent que les dattes sont détersives & astringentes, qu'elles adoucissent les âcretés de la pituite, qu'elles sont les amies de la poitrine, &c. Tout ce que je puis en dire de certain, est qu'elles sont très-nourrissantes, meilleures étant

fraîches que séches, & qu'elles sont le fond d'un très-bon commerce, en Afrique, entre les Négres & les Maures, qui les aiment passionnément.

La seconde espéce de palmier est à feuilles piquantes. Toute la différence qu'il y a de cet arbre au précédent, est que ses feuilles sont beaucoup plus petites, & semées de petites pointes comme des épines. Ses fleurs sont rouges, composées de cinq feuilles en étoile; le fruit en est rond, de la grosseur d'un petit œuf, couleur tirant sur l'orange. Sa peau couvre une chair blanchâtre d'une consistance assez ferme, d'odeur de violette & d'un goût un peu amer. Ces fruits viennent par grappes, dont il y en a qui portent jusqu'à quatre-vingt ou cent fruits. Lorsque ce fruit est en maturité, on le cueille, & après l'avoir froissé légérement, on le met sur le feu dans un pot avec un peu d'eau. Dès qu'il commence à sentir la chaleur, on l'agite fortement avec un

bâton plat, afin de détacher la chair du noyau. Les noyaux détachés coulent au fond du vaiſſeau : on paſſe ce qui reſte, qui, étant refroidi, prend la conſiſtance de beurre, d'une couleur blanche, légérement teinte de rouge, qui a l'odeur de violette, & eſt d'un goût auſſi doux que le meilleur beurre frais. C'eſt ce qu'on appelle huile de palme, que les Négres mangent comme nous mangeons le beurre, & qui leur ſert pour aſſaiſonner leur ris & leur mil. Ils s'en ſervent auſſi pour s'oindre le corps, & rendre leur peau plus liſſe & leurs jointures plus ſouples. On s'en ſert, hors de l'Afrique, pour appaiſer les douleurs de la goutte : on prétend qu'elle eſt ſpécifique pour guérir les rhumatiſmes, toutes ſortes de douleurs froides, & les fluxions.

La troiſieme eſpéce de palmier eſt le cyprier, dont le tronc & les feuilles ſurpaſſent beaucoup en grandeur le palmier dattier ; mais il ne porte aucun

fruit qui soit bon à manger. Cet arbre seroit donc tout-à-fait inutile, s'il ne donnoit pas aux Négres le vin de palme, dont j'ai parlé ci-devant. On en tire du rondier ; on en tireroit du palmier à feuilles piquantes, sans les épines dont le tronc est environné, & on en tireroit du dattier, si on ne craignoit pas de nuire à ses fruits. Le vin du premier dattier est passable ; celui qu'on tire du dattier est beaucoup meilleur ; mais celui du cyprier est excellent dans son espéce. Si le Négre n'étoit pas si paresseux qu'il l'est, il en feroit de l'excellente eau de-vie.

Les Africains ont des pois verds, auxquels les Européens ont donné le nom de pois négres, par la seule raison qu'ils sont d'un noir des plus lustrés : ils cuisent très-bien, font des purées noires, & ont bon goût. Ils ont aussi une quantité prodigieuse de pompons, ou melons d'eau, qui pésent jusqu'à cinquante & soixante livres. La Pois verds.

chaleur du climat leur eſt ſi favorable, qu'ils mûriſſent en perfection. Leur chair eſt d'un rouge éclatant, leur eau extrêmement ſucrée. En un mot, c'eſt un manger délicieux, qui rafraîchit & qui déſaltére ſenſiblement.

Colles. Les colles ſont des fruits qui approchent beaucoup, pour la figure, l'odeur, la groſſeur, la couleur & le goût, du maron d'Inde, du moins celui de l'eſpéce que l'on voit ſi commune à Paris. Ce fruit eſt amer, & n'a, ce me ſemble, d'autre vertu que d'emprégner la bouche d'une amertume que les Portugais & les Négres du pays diſent être excellente pour faire trouver bonne l'eau que l'on boit. Lorſque je partis de Gorée pour ma Miſſion le long des côtes & de la riviere de Gambie, les Mulâtreſſes me prierent de leur rapporter de ce fruit, dont elles font un grand cas. Je ne conſeillerois pas aux Européens d'en faire uſage..

Il y a encore certains fruits com-

muns, nommés bananes, figues bananes, oranges douces d'une assez bonne qualité, & une quantité prodigieuse de giraumonts, que les François aiment beaucoup; ils en mangent journalierement: ce sont les fruits favoris du pays. Le bananier ne porte qu'une fois du fruit: quand il l'a produit, soit qu'on le coupe ou non, il décline peu à peu, se flétrit, se séche & tombe; mais sa racine a bientôt poussé des rejettons qui, dans un an, portent du fruit, & qui meurent ensuite, en laissant le soin à leurs racines d'en reproduire d'autres, sans qu'il soit besoin d'en replanter, à moins qu'on ne veuille en faire des allées. Pour lors on leve simplement les rejettons de terre dans un tems de pluye, & on les plante comme on le juge à propos. Quant aux autres fruits, ils ne sont que pour les Négres. Voilà ce que produit une terre si riche, & si peu cultivée pour la subsistance; terre qui pro-

Bananes, figues bananes, oranges douces & giraumonts.

puiſque mille témoins le dépoſent unanimement.

Les Négres mêmes répondent à la ſeconde objection, » que l'Anglois au-
» roit, ſans contredit, tiré toute la
» partie poſſible des dépendances de
» Gorée, s'il avoit voulu; mais il pré-
» voyoit que Gorée ſeroit rendu à la
» paix ; que, voyant que la Nation
» Françoiſe avoit juſques-là négligé
» cette partie, il ne vouloit pas lui en
» faire la découverte, parce que Go-
» rée étant rendu à la France, elle au-
» roit pour lors fait valoir un com-
» merce nuiſible au ſien ; enfin, que
» l'Anglois, trop riche, l'avoit mé-
» priſé. Aucun Négre ne vouloit plus
» y aborder ; tout y manquoit ; il n'y
» avoit ni bœufs, ni volailles : la fa-
» rine, le vin & l'eau-de-vie compo-
» ſoient tout l'approviſionnement de
» Gorée, où les François ne furent pas
» plutôt arrivés, que les Négres y ac-

» coururent avec toutes ſortes de pro-
» viſions, mais toujours en tâtant, dans
» la crainte que les François ne les trai-
» taſſent comme avoient fait les An-
» glois. « Telles ſont les réponſes que les habitans d'Afrique font aux objections précédentes, auxquelles, après un mûr examen, on n'a rien à répliquer.

J'ai dit ailleurs que l'on tiroit du ſel de Faquiou, qui eſt ſitué à deux lieues de Joal, autant qu'on en vouloit, & à très-bon compte, puiſqu'il ne coûte pas un denier la livre. Cependant les Négres des côtes d'Afrique ne ſe ſervent point de cette commodité, puiſqu'ils font le ſel eux-mêmes de la maniere que je vais rapporter. Ils mettent de l'eau de la mer, ou des rivieres qui paſſent à leurs portes, dans des pots de terre, ou dans des calebaſſes qu'ils exposent au Soleil. La chaleur de cet aſtre produit le même effet que dans les ſalines ordinaires, & fait une crême ſur la ſuperficie de l'eau, qui ſe trouvé être

du sel très-blanc & très naturel. On enleve jusqu'à trois ou quatre fois cette superficie, avant de remettre de l'eau nouvelle dans les vases, pour produire le même effet. Ainsi, en peu de tems, ils font, sans peine & sans frais, leur provision de sel.

chaux d'écailles d'huitres.

Partout on a une source intarissable d'écailles d'huitres, dont les Négres font des pêches considérables. Ils les ouvrent sur le lieu, pour en tirer la chair, & forment des tas d'écailles, dont ils se servent pour faire de la chaux, qui est très bonne, très-tenace, se séche aisément, & sert à faire une très-bonne maçonnerie. Les Négres font sécher la chair des huitres, ou, pour parler leur langage, ils la boucanent, & la portent au dedans du pays, où ils en font un assez bon négoce. Ces huitres sont grandes, grosses & grasses; il ne leur manque, pour être excellentes, qu'un peu plus de goût de sel: c'est là tout leur défaut, lors même que la riviere

est très salée, & c'est ce qui les rend insipides au goût des François ; ensorte que ces écailles & celles qu'on trouve au bord de la mer sont plus que suffisantes pour en tirer de la chaux autant & plus qu'il n'en faut pour construire tous les bâtimens qu'on peut désirer dans cette partie du monde.

On trouve encore, dans l'Afrique, grand nombre de calebassiers, que les Négres estiment beaucoup, & non sans raison, parce que cet arbre leur fournit toute leur vaisselle. On en voit de deux ou trois pieds de diamétre. L'écorce de cet arbre est grise, & assez unie, quand il est jeune ; quand il est âgé, elle est raboteuse ; son bois, plus coriace que dur, croît mieux de bouture que de graine, porte fruit plutôt, & se transplante aisément, quelque âge qu'il puisse avoir. Ses branches sont longues, en grand nombre, & toutes unies. Ses feuilles ont quatre à cinq pouces de longueur, étroites par le bout qui les Calebassiers.

joint à la branche. Ses fleurs sont de couleur bleuâtre, comme des roses sauvages, à moitié écloses. L'arbre a toujours des fleurs & des fruits qui se succédent les unes aux autres. On perce ces calebasses, ou on les partage en deux parties ; pour lors, elles font des espéces de gamelles ou de sébilles propres à toutes sortes d'usages. Les Négres pillent les feuilles du calebassier, & les mettent avec leur couscou, & prétendent que cela le rend plus coulant & de meilleur goût. Ils font rôtir, dans un pot percé, les graines dont les calebasses sont remplies, & les mangent avec plaisir.

Choux palmistes.

Quand quelques palmiers ou cocotiers sont abattus, on a soin de couper la tête de l'arbre à deux pieds au-dessous de l'endroit où les feuilles prennent naissance : après qu'on a ôté de ce tronçon les enveloppes extérieures, on trouve le cœur de l'arbre, c'est-à-dire, les feuilles qui ne sont pas encore éclo-

ſes, pliſſées comme un éventail, & ſerrées les unes contre les autres ; blanches, tendres, délicates, & d'un goût approchant celui des culs d'artichaux, qu'on appelle choux palmiſtes : on les met dans l'eau fraîche, & on les mange avec le ſel & le poivre, comme de jeunes artichaux, ou bien on les fait bouillir dans l'eau avec du ſel ; &, après qu'elles ſont égouttées, on les met à la ſauſſe blanche, comme les cardons d'Eſpagne. On les met encore dans la ſoupe, à laquelle elles donnent un très-bon goût.



CHAPITRE V.

Observation sur les Animaux d'Afrique.

Chameaux. L'AFRIQUE produit les plus grands & les plus forts chameaux que l'on connoisse. On en trouve qui portent jusqu'à douze cens livres pesant, sans être gênés, ni ralentir leurs pas : on les instruit à plier les genoux, & à se poser sur le ventre, lorsqu'on veut les charger ; ainsi ils reçoivent tranquillement ce qu'on leur met sur le dos ; mais, dès qu'ils sentent qu'ils sont assez chargés, ils se relevent, & ne souffrent pas qu'on ajoute la moindre chose à leur charge. Ces animaux broutent les branches d'arbres, les épines, les chardons & les herbes séches, qu'ils ruminent à loisir ; ils coûtent donc peu à nourrir. Ils marchent huit à dix jours sans boire. Lorsqu'ils voyagent, on leur donne de l'orge pour nourriture

ordinaire, & quand ils ne travaillent point, ils vont paître à la campagne, où ils ramassent ce qu'ils trouvent, sans rien dépenser à leurs maîtres. S'ils trouvent de l'eau, ils en boivent par provision beaucoup à la fois. Ils sont grands, gros & hauts. Leur col est trop long à proportion de leur tête qui est assez petite. Ils ont une bosse sur le dos, & une carnosité sous le ventre, sur laquelle ils s'appuyent quand ils ont les jambes pliées. Leurs jambes sont longues & fortes, leurs pieds fourchus comme ceux des bœufs. Ils sont dociles & d'un grand service, vivent longtems & sont forts, vindicatifs, puisque, quand ceux qui les conduisent les ont maltraités, ils les reconnoissent & s'en vengent par quelques coups de pied. Ils aiment le chant & les instrumens. Pour les faire marcher promptement & long-tems, on n'a qu'à jouer de quelque instrument, chanter ou siffler; cela suffit. Dès que le chameau est

né, on lui plie les quatre pieds ſous le ventre; on le couvre d'un tapis, ſur les bords duquel on met des pierres, pour qu'il ne puiſſe pas ſe relever, & qu'il s'accoutume à ſe mettre en cette poſture, dès qu'on lui touche les genoux avec une baguette, afin de le pouvoir charger plus aiſément. Le lait de chameau fait une partie conſidérable de la nourriture des Maures & des Arabes d'Afrique, qui en mangent auſſi la chair, qu'ils diſent être très-bonne & très-ſucculente.

Trois eſpéces chameaux.

Il y a trois eſpéces de chameaux; la premiere eſt celle dont je viens de parler; la ſeconde, qu'on nomme Béchet, ne ſe trouve qu'en Aſie. Ces chameaux ont deux boſſes ſur le dos en forme de ſelle de cheval. Ils ſont plus petits, plus foibles & de moindre ſervice que les premiers. La troiſieme, ce ſont les dromadaires, qui ſont encore plus petits & plus foibles que les ſeconds: auſſi ne s'en ſert-on que comme monture. Ils

vont, en revanche, d'une vîtesse extrême & sont d'une si grande ressource, qu'ils continuent, pendant huit jours de suite, à faire jusqu'à quarante lieues par jour, sans presque boire, ni manger. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se sert des dromadaires pour voyager. Les Mages, qui vinrent adorer notre Seigneur, s'en servirent. Rien n'est meilleur, quand on a des affaires pressées, pourvû qu'on y soit accoutumé, & qu'on ait la tête assez forte pour supporter les mouvemens rapides qu'occasionne cet animal dans sa course.

Le sel armoniac n'est autre chose que l'urine du chameau, desséchée par le Soleil, & réduite en une masse blanche cristallisée, dont le dessus ne paroît qu'un amas de petites aiguilles, comme on les remarque dans le salpêtre rafiné, & le dessous de la masse est concave, avec quelques grains de sable qui y sont attachés. On peut tirer de l'Afrique des parties considérables de ce sel, dont on

Sel armoniac.

feroit un débit d'autant plus considérable, qu'on ne voit plus guère de sel armoniac en naturel en Europe, & qu'il faut se contenter d'un sel artificiel qu'on fabrique à Venise & en Hollande.

Moutons. Rien n'est plus commun, chez les Maures, que les moutons : ils en ont de deux espéces. Les uns sont couverts de laine, comme ceux d'Europe; mais ils ont des queues d'une grandeur énorme, si grasses & si pesantes, que ces animaux, quoique grands & forts, ont de la peine à les porter. Les autres, d'une espéce plus forte, ont le poil comme les chévres, & sont d'un fumet exquis. On ne les vend jamais plus de vingt sols de France piéce.

Autruches. Les autruches sont fort communes en Afrique, sur-tout dans les lieux déserts qui sont à l'Est du Cap Blanc, des golphes d'Arguin & de Portendic, & le long de la riviere de Saint-Jean. Les plus grandes ont depuis six jusqu'à huit

pieds de hauteur, quand on les mesure depuis les pieds jusqu'à la tête, y comprenant toute la longueur du corps; mais il s'en faut de beaucoup que leur corps réponde à cette extension; quoiqu'il soit gros & ramassé, que le dos soit large & assez plat, il est beaucoup disproportionné à cette hauteur: aussi ne sont elles que col & jambes. Leur tête est petite & presque sans cervelle. Leurs yeux ressemblent assez à ceux de l'homme. Leur bec est court & pointu. Leur col, qui est très long, est couvert de petites plumes, & leurs aîles sont trop petites pour pouvoir voler, mais suffisantes pour les aider à courir avec une vîtesse étonnante, sur tout quand elles ont le vent en arriere: pour lors, elles les étendent pour prendre le vent, qui les pousse selon sa force; & quand il leur est contraire, elles n'ont de ressource que dans leurs jambes. Les plumes de l'autruche sont molles, douces, lanugineuses, cotonnées & fort touf-

fues. Les mâles les ont d'un plus beau blanc que les femelles, qui les ont grises, brunes & tirant sur le noir. Cet animal multiplie beaucoup, parce qu'il fait plusieurs pontes chaque année, & chacune porte quinze ou seize œufs. Il laisse au Soleil le soin de les faire éclore par sa chaleur sur les sables où il les a abandonnés. Ces œufs sont fort gros & fort bons à manger. La coque est blanche, unie, d'une épaisseur médiocre, & assez dure. Leur figure sert encore à les rendre plus forts. On s'en sert pour faire des vases, pour orner les cabinets des curieux, & ils sont les principaux ornemens des Mosquées des Turcs & des Persans, qui les suspendent aux voûtes, entre leurs lampes, plutôt par superstition, que par rareté, puisqu'ils sont très-communs dans leur pays. Les Arabes leur font une guerre perpétuelle, tant pour avoir leurs plumes, dont ils font un grand commerce, que pour leur chair, qui est, parmi eux, un mets dé-

licieux. Cet oiseau eſt fort vorace ; tout lui eſt bon ; il avale ſans diſcernement l'herbe, les graines, les os, les métaux & les pierres.

Le lion, ce redoutable animal, n'a pas de demeure plus ordinaire, & qui lui convienne mieux que l'Afrique, qui paroît être ſon pays naturel, puiſqu'on l'y trouve partout, ſur les montagnes, dans les plaines, dans les bois, dans les déſerts, comme dans les lieux habités, le long des rivieres & aux bords de la mer. Il eſt vrai qu'on en trouve dans pluſieurs endroits de l'Aſie & de l'Amérique, mais avec cette différence que les lions qui ne ſont pas nés en Afrique ſemblent avoir dégénéré, puiſqu'ils ne ſont ni ſi grands, ni ſi forts, ni ſi féroces. La ſituation de l'Afrique, ſous un climat ſec & brûlant, rend ces animaux tels qu'on les voit, c'eſt-à-dire, les plus forts & les plus féroces de l'univers. Le lion.

La figure du lion eſt aſſez connue,

pour ne la point décrire. Ce feroit ennuyer le Lecteur de lui en donner une nouvelle defcription, qui ne feroit qu'une répétition de ce qu'il fçait d'avance : c'eft pourquoi je la pafferai fous filence.

La méthode la plus ordinaire qu'on emploie pour prendre les lions eft de creufer des foffes profondes, étroites, couvertes légérement de paille & de branches d'arbres, fur lefquelles on met quelques morceaux de chair, pour y attirer le lion, qui ne manque pas d'y courir, dès qu'il en a fenti l'odeur. Auffi-tôt qu'il eft tombé dans la foffe, on le tue à coups de fléches & de fagayes. Les Maures mangent fa chair, & affurent qu'elle eft très-bonne; mais les Négres fe garderont bien de lui faire du mal, par la raifon que j'ai rapportée ci-devant.

Le tigre. La peau du tigre eft infiniment plus belle que celle du Lion; elle eft marquetée de différentes couleurs, nuancées dans un

bel ordre. Le poil n'eſt pas long, mais épais, bien fourni, luiſant & aſſez doux. C'eſt auſſi tout ce qu'on peut tirer de bon de cet animal cruel, féroce, ſauvage, traître & indiſciplinable à quelque âge qu'on le prenne, & quelque ſoin qu'on ſe donne pour l'apprivoiſer. Il a beaucoup de la figure du chat : il eſt de la grandeur & groſſeur d'un loup ordinaire de France. Sa tête approche de celle du chat ; ſes yeux ſont jaunes & ardens, le regard aſſuré & méchant, ſes dents fortes & tranchantes, ſa langue rude comme une lime, ſon corps long & délié : il grimpe & ſaute à merveille ; ſa queue eſt longue & couverte d'un poil fort court, & ſes quatre pieds armés de griffes crochues, aiguës & tranchantes. Il chaſſe aux animaux de toute eſpéce : tout lui eſt propre, & ſouvent il en attaque de bien plus forts que lui ; ſa fureur, ſon adreſſe & ſa légereté ſuppléent à ce qui lui manque du

côté de la force, & il eſt rare qu'il les quitte ſans en avoir fait ſa curée.

L'éléphant.

Les éléphans ſont, ſans contredit, les plus gros animaux que l'on connoiſſe ſur la terre. Si la nature n'a point épargné la matiere dans leur formation, elle a été plus ménagere dans la forme; car il ſemble qu'elle ne ſe ſoit attachée qu'à former un coloſſe d'os & de chair, ſans donner à ſes parties cette proportion dont elle n'eſt point avare dans ſes autres productions. Ces animaux ſont trop connus, pour en faire ici une deſcription; je me bornerai ſimplement à dire que leurs dents ſont ordinairement la cauſe de leur mort. Comme les Européens les recherchent avec empreſſement, les Négres s'expoſent à de grands périls, pour les tuer, afin d'avoir les dents à troquer avec eux contre de l'eau-de-vie & d'autres marchandiſes d'Europe.

Chaſſe de l'éléphant.

Quoique l'Afrique en ſoit remplie, leur

leur chasse est très-dangereuse, puisque, dès que l'éléphant se sent blessé, il entre en fureur, & court à celui qui lui a porté le coup, renverse tout ce qu'il rencontre en son chemin, & s'il peut le joindre, c'est fait de lui; il le prend avec sa trompe, le jette en l'air, le reçoit en tombant sur ses défenses, le foule aux pieds, & semble vouloir l'enfoncer dans la terre. Les Négres ne s'exposent jamais au danger de cette chasse, à moins qu'ils ne soient réunis au nombre de vingt-cinq ou trente Négres, afin de pouvoir accabler l'animal de leurs coups. C'est une prise considérable pour eux, qui, outre les dents, profitent de toute la chair, qu'ils mangent avec goût. Les éléphans ordinaires d'Afrique sont fort gros; ils ont ordinairement huit à dix pieds de longueur, & dix à douze pieds de hauteur, & leur grosseur est encore beaucoup plus considérable.

Les Négres se servent à présent d'un

autre moyen pour prendre les éléphans. Ils creusent des fosses profondes, dont ils couvrent l'ouverture avec des branches d'arbres, sur lesquelles ils répandent légérement de la terre; ensuite ils préparent les chemins qui conduisent à ce précipice, en y semant du ris, du mil ou des fruits, & embarrassent les environs de ces chemins trompeurs avec des arbres abattus & entremêlés, afin d'engager l'éléphant à prendre la route de la fosse. Lorsqu'il y est tombé, il est aussi-tôt environné de chasseurs qui le tuent à coups de fléches & de sagayes, & quelquefois avec des armes à feu.

La forme de l'éléphant & la grosseur de son corps semblent devoir l'empêcher de marcher vîte, & encore plus de courir; il fait cependant l'un & l'autre, puisque son pas ordinaire lui fait faire autant de chemin qu'un homme peut en faire en courant, De-là, on peut juger qu'il en fait bien davantage quand il court. Bien des gens croient

qu'il n'a point de jointures entre les jambes & les cuisses, & qu'il ne peut se coucher, ni se relever, quand il est une fois couché : c'est une erreur très-grossiere, puisqu'il a des jointures comme les autres animaux, qu'il se couche quand il est las, & qu'il se releve quand il veut. L'éléphant a des ennemis cruels, qui sont les Négres, les tigres, les lions & les serpens. Le tigre lui est le plus redoutable de tous, parce qu'étant d'une agilité & d'une souplesse étonnante, il l'attaque de tous côtés ; &, dès qu'il a une fois saisi sa trompe, il vient bien vîte à bout de sa proie.

Le loup, en Afrique, est beaucoup plus grand & plus gros qu'en Europe ; il est d'un poil argenté & presque blanc. Il y en a une quantité prodigieuse, puisque personne ne leur fait la guerre, & que les Négres ne veulent point se brouiller avec eux, dans la crainte que, s'ils en tuoient un, les autres ne se chargeassent de venger sa mort. Le loup.

Les serpens. On trouve des serpens d'une grandeur prodigieuse ; il y en a qui ont jusqu'à vingt-cinq & trente pieds de longueur, avec une grosseur proportionnée. Ceux-ci font une guerre cruelle à tous les animaux féroces, qu'ils tuent souvent avec leur venin. On en voit d'autres plus petits & de toute espéce. Les Négres les craignent & les détestent, sans oser leur faire du mal, par une suite de leur superstition, qui leur fait croire que, s'ils en avoient tué un, les autres mordroient le meurtrier ou quelqu'un de sa famille. Il y en a de toute couleur, & la morsure de la petite espéce est la plus dangereuse, puisqu'elle ne peut être guérie qu'en brûlant sur le champ l'endroit où on a été piqué ou mordu, avec un fer ardent, ou de la poudre à tirer, appliquée sur la morsure, à laquelle on met le feu, pour empêcher que le venin ne se communique à la masse du sang : car, pour lors, il n'y a plus de guérison à espérer. De

toutes les piquures ou morsures de serpens que j'ai vues, aucune n'a eu de suites fâcheuses, parce qu'on a brûlé, à l'instant même, l'endroit où on avoit été piqué ou mordu.

Les singes sont si communs en Afrique, qu'on en voit souvent les arbres chargés. Ces animaux sont les grands ennemis des Négres, en ce qu'ils détruisent leur ris & leur mil, & en gâtent encore plus qu'ils n'en enlevent. Ils découvrent leurs cases, quand ils s'apperçoivent qu'il n'y a personne, brisent tout ce qu'ils y trouvent, & emportent tout ce qui leur tombe sous la patte. Les femelles singes portent leurs petits cramponnés sur leurs dos, de la même maniere que les Négresses portent leurs enfans. Les singes.

Les chevaux marins fourmillent dans toutes les rivieres & aux bords de la mer des côtes d'Afrique. Si on en voit dans le Nil, dans le Niger, dans la riviere de Gambie, leur nombre n'est rien Chevaux marins.

en comparaiſon de ce qu'on en voit dans les rivieres qui ſont depuis celle de Caſſamance juſqu'à celle de Serre-Lionne, où cet animal ſemble être particuliérement attaché, puiſqu'on n'en voit point en Europe, ni en Amérique, ni en Aſie; au lieu que toutes les rivieres des côtes d'Afrique en ſont remplies. Cet animal eſt amphibie; il vit dans l'eau comme ſur la terre. Quand il eſt parvenu à ſa groſſeur ordinaire, il eſt plus long, plus haut & plus gros d'un bon tiers que les plus gros bœufs de France. Il tient du bœuf en beaucoup de choſes, & reſſemble au cheval en quelques-unes. Il a la queue comme le cochon; il eſt couvert d'un poil brun, court & épais, qui paroît argenté, quand il eſt dans l'eau. Sa tête eſt large & groſſe, & paroît courte par rapport au reſte du corps. Outre les dents inciſives & les mollaires, il a quatre groſſes dents en forme de défenſes comme les ſangliers, mais d'une matiere plus blanche & plus dure

que l'ivoire ; de maniere que, quand cet animal eſt en furie, & qu'il frappe ſes dents l'une contre l'autre, il en fait ſortir des étincelles : c'eſt ce qui a donné lieu aux Anciens de feindre que cet animal vomiſſoit le feu. Il eſt reconnu que, quand on lui frappe les dents avec un morceau d'acier, il en ſort du feu comme d'une pierre à fuſil. Il dreſſe & ſecoue les oreilles comme le cheval terreſtre ; il hennit comme lui ; il n'a point de cornes aux pieds. Ses pieds & ſes dents ſont ſes ſeules armes. Son col épais n'a de crins que quand il eſt fort vieux. Il eſt prodigieuſement fort, & on en trouve qui péſent depuis douze juſqu'à quinze cens livres.

Les Négres & les Portugais naturels d'Afrique, qui ſont ſitués depuis le Niger juſqu'au Nil, trouvent la chair du cheval marin excellente. On emploie ſa peau aux mêmes uſages que celle du bœuf, & elle eſt meilleure, quand elle eſt bien apprêtée. Les défenſes de

cet animal sont fort recherchées par ceux qui se mêlent d'arracher les dents, & d'en remettre d'artificielles, parce que la matiere de celles-ci ne jaunit point comme l'ivoire, & qu'elle est beaucoup plus dure &, par conséquent, d'un meilleur usage.

Les Négres d'Angolle, de Congo, de la Minc & des côtes orientales d'Afrique regardent le cheval marin comme une Divinité ; ils l'appellent *Fetiso*. Ils le mangent cependant, & ne s'en font pas plus de scrupule que les Egyptiens, qui mangeoient leurs ciboules & leurs oignons, qu'ils avoient mis au rang de leurs Dieux. Ils se servent de la peau du cheval marin, pour faire des boucliers & des rondaches, lorsqu'elle est séche & bien étendue. Les fléches & les sagayes ne font que blanchir dessus, & on prétend que les balles de mousquet ont le même sort.

Buffle. Le buffle est une espéce de bœuf sauvage qui se trouve dans tous les pays

chauds. Il sert aux mêmes usages que le bœuf; il est, pour l'ordinaire, beaucoup plus gros que lui. Il a la tête petite à proportion du corps, décharnée, & panchée vers la terre. Ses cornes sont longues, noires, torses & tournées en dedans vers le col, de maniere que, s'il n'est pas fort à craindre par cet endroit-là, il l'est beaucoup par d'autres. Il est sauvage & méchant; il court fort vîte, &, quand il a atteint l'homme ou l'animal qu'il poursuivoit, il le jette à terre d'un coup de mufle, s'agenouille sur lui, & le pile avec ses genoux, jusqu'à ce qu'il cesse de respirer.

Le paon, en Afrique, est assez commun: il est de la grosseur d'un coq-d'Inde. Ses plumes du dos & du ventre sont d'un violet foncé, tabisé & changeant, qui le fait paroître, selon les différentes réfractions de la lumiere, tantôt d'un noir lustré, tantôt d'un violet clair, & comme légérement surdoré. Ses aîles sont plus variées que le

Paon d'Afrique.

F v

corps : il a la queue à peu près comme celle des paons d'Europe, les jambes hautes comme celles d'une cicogne, les pattes larges, le bec long, les yeux vifs. Il a sur sa tête deux houppes composées de plumes si fines, qu'on les prendroit pour du poil long, délié, fin & doux comme de la soie. Celle qui est sur le devant est d'une couleur noire, lustrée & changeante ; l'autre est aurorée. On trouve, à la côte de Guinée, une espéce de ces oiseaux, qui est un peu différente de celle-ci, en ce qu'il marche plus gravement & est plus méchant ; il maltraite toutes les autres volailles qu'on nourrit dans les habitations où il se trouve. Sa chair est excellente & très nourrissante.

ican, qu'on elle grand ier en Afrique

Quoique l'Afrique soit le pays des monstres, elle n'a pas encore produit de grands gosiers ou pélicans d'une taille si déméfurée que celle que lui ont prêtée fabuleusement certains Auteurs qui se sont amusés aux dépens de la vérité.

Le pélican approche, pour la grosseur, la taille, les pattes, la démarche & la pésanteur, nos grandes oies d'Europe. Ils ont la tête applatie par les côtés, fort grosse, & telle qu'elle doit être pour porter un bec de deux pouces de largeur, sur un pied ou environ de longueur, dont la partie supérieure est osseuse & toute d'une piéce. L'inférieure est composée de deux os qui s'unissent à l'extrémité du bec par un fort cartilage; ils composent deux mâchoires qui s'emboîtent dans la supérieure, où est le centre de leur mouvement. Ces mâchoires sont garnies de petites dents en forme de scie, fort menues & fort tranchantes. Le vuide que les deux parties de la mâchoire inférieure laissent entre elles, sert à soutenir l'orifice d'un sac qui est attaché le long du col jusques sur l'estomach de l'oiseau. Il est attaché le long du col, duquel il est entiérement séparé par des ligamens, afin qu'il ne flotte point de côté & d'autre. Il n'est

couvert que d'un petit poil court, fin & doux comme de la soie, d'un beau gris de perle, avec des taches de différentes teintes, qui font un très-bel effet. Lorsque ce sac est vuide, il ne paroît presque pas; mais, quand cet oiseau, qui ne vit que de poissons, trouve une pêche abondante, on est étonné de voir la quantité qu'il y renferme, comme dans un réservoir, & c'est précisément ce qui le fait appeller grand gosier. J'en ai tué moi-même plusieurs de cette espéce.

Aigles. Les aigles, ennemis cruels des serpens, sont assez communs en Afrique. On prétend que ces oiseaux y sont plus grands qu'en aucune autre partie du monde; ils y sont moins inquiétés, parce que les Négres ne sont pas assez habiles tireurs, pour les tuer au vol, & ces oiseaux appréhendent aussi peu leurs fléches que les morsures des serpens, avec qui ils sont toujours en guerre, & dont ils font une grande destruction.

Leurs plumes sont si dures & si bien colées sur leur peau, que le dard du serpent ne peut les pénétrer. Aussi voit-on que les aigles les emportent, sans s'embarrasser de leur gueule, & qu'elles les coupent en piéces, pour les donner à leurs petits. Les aigles du Cap Verd & des environs de Gorée sont de la même espéce que celles de l'Europe.

Les bords de la mer sont toujours couverts de faucons, de gaulans & de toutes sortes d'oiseaux qui font la guerre aux poissons, dont elle est remplie. Les bois & les campagnes sont chargés d'une infinité de toute espéce d'oiseaux qui sont d'un plumage si beau & si rare, qu'il faudroit des volumes entiers pour les décrire. C'est ce qui fait que je me suis contenté d'en rapporter quelques-uns des plus rares & des plus curieux en Europe.

Il y a, en Afrique, des oiseaux à quatre aîles, qui sont de la grosseur d'un coq-d'Inde, d'un plumage noir, dont Oiseaux à quatre aîles.

le bec eſt grand & crochu, & les ſerres armées de fortes griffes. Leurs aîles ſont grandes, fortes & bien fournies de plumes. Çelles du fouet n'ont point de barbes; mais elles ſont couvertes d'autres plumes qui ſont beaucoup plus longues; elles les ſurpaſſent de cinq à ſix pouces; leurs tuyaux ſont garnis de barbes longues & épaiſſes; de façon que, quand elles ſont étendues, il ſemble que ce ſont réellement deux aîles de chaque côté, l'une plus longue que l'autre, ſéparées par l'eſpace vuide que les tuyaux du fouet laiſſent voir au-deſſus des premieres & des plus voiſines du corps de l'oiſeau. Voilà ce qui lui a fait donner, par les François, le nom d'oiſeau à quatre aîles. En effet, un chacun croit qu'il a réellement quatre aîles, juſqu'à ce qu'il en ait vu entre ſes mains, pour l'examiner de plus près, & reconnoître qu'il n'a réellement que deux aîles.

Etouffe. L'étouffe eſt une eſpéce d'aigle bâ-

tarde, de la grosseur & grandeur d'un coq, de couleur brune, avec quelques plumes très-noires aux aîles & à la queue; elle a le vol fort roide, les serres grandes & fortes, le bec crochu, le regard fixe, & le cri fort aigu. Il chasse aux rats, aux serpens & aux oiseaux; tout lui est bon.

Pintades.

Les pintades y sont très-communes; les bois en sont remplis : elles sont très-bonnes à manger; elles s'apprivoisent aisément, vivent avec les poules, & ne s'enfuyent pas, mais retournent à leur gîte comme les poules. J'ai tué moi-même un coq de bruyeres à Albréda sur la riviere de Gambie, qui étoit d'une grosseur aussi prodigieuse qu'inouie en Europe. Je le fis péser déja vuidé; il pésoit trente-cinq livres. Si le coq de bruyeres d'Europe est un mets exquis & recherché, celui-là ne lui céde en rien. Il est très-délicat, très-tendre, & d'un fumet qui passe celui du coq de bruyeres d'Europe. Il a une

Coq de bruyeres.

petite tête, des yeux dorés, le bec tel que celui du coq de bruyeres d'Europe, ainsi que les pattes, les plumes entremêlées de blanc, de rouge & de noir, le col couleur d'azur, & la queue toute noire. Les oies sauvages, les canards, les perdrix, les bécasses, les cailles, les ramiers, les sarcelles, les grives, les tourterelles & une infinité d'oiseaux sont en abondance par toute l'Afrique.

Perroquets & Perruches.

Les perroquets & les perruches y fourmillent : on en voit des milliers ensemble. Le perroquet y est d'une espéce très-petite ; elle n'excéde pas la grosseur d'une caille. Il est jaune à l'estomac & sous le ventre ; le reste du corps est verd : il ne commence à parler que lorsqu'il a un an & demi. La perruche, qui est de la même grosseur que le perroquet, est de toute beauté, d'un verd charmant : sa queue a dix à douze pouces de longueur ; &, lorsqu'elle a deux ans, il lui croît un col noir, c'est-à-dire, une raie noire en forme de col.

Elle apprend aiſément à parler. Le perroquet & la perruche ſont ſi communs, que, pour une pinte d'eau-de vie, les Négres vous en fourniſſent deux & trois de l'une ou de l'autre de ces deux eſpéces.

Le crocodile, que les Négres appellent Cayement, peut être mis dans le genre des lézards, & être regardé comme ſa plus grande eſpéce. Il vient d'un œuf qui n'eſt guère plus gros que celui d'une oie. En croiſſant, il devient monſtrueux. Cet animal eſt amphibie; il eſt couvert d'une peau épaiſſe, dure, écailleuſe & toute parſemée d'élévations, comme de groſſes galles, qu'on appelle clouds, mais qui ne ſont pas rangées avec autant de proportion que les Peintres nous le figurent. Certaines parties de ſon corps ſont aſſez dures pour réſiſter au coup de fuſil, comme ſa tête, ſon dos & ſa queue; mais tout le reſte peut être entâmé par le fer. Il a la tête pointue & plate, les

Crocodille ou cayement.

yeux petits, ronds & obſcurs, & ſa gueule eſt fendue juſqu'aux oreilles. Il a, ſuivant ſon âge, deux, trois ou quatre rateliers de dents de pluſieurs figures, toutes très-fortes, très-aiguës & très-tranchantes. Ses jambes ſont courtes, & ſes pieds ſont armés de griffes crochues, longues, pointues & très-fortes, dant il ſe ſert pour déchirer ſa proie. Quoique ſon corps ſoit peſant, il marche très vîte, ſur-tout dans les endroits unis, où il n'a point de tour à faire : car, quand il faut qu'il ſe tourne, il eſt embarraſſé, à cauſe de la roideur de l'épine de ſon dos ; mais, comme il ſent que la courſe ne lui eſt pas favorable, & que, pour peu qu'on marche en zig-zag, on le laiſſe bientôt derriere, il a recours à l'artifice ; il ſe laiſſe aller au courant des rivieres, comme un bois qui flotte, ou bien il s'étend dans les endroits où les hommes & les beſtiaux paſſent ordinairement ; &, s'il paſſe quelque choſe à ſa portée,

il se jette dessus, & en fait sa curée.

Par toute l'Afrique, il rode sans cesse sur les bords des rivieres, pour surprendre les bestiaux qui y vont boire, & les hommes qui y passent. Son avidité est souvent cause de sa perte. Il avale goulument tout ce qu'on lui jette; &, quand c'est un bon hameçon garni d'une bonne chaîne, il est pris. Il est extrêmement fort, & a la vie si dure, qu'étant écorché, & n'ayant plus que la tête attachée à la peau, il est encore à craindre; les Négres en ont quelquefois fait de funestes expériences. Ses œufs & sa chair ont une odeur de musc extrêmement forte. Il pond ses œufs dans le sable, & laisse au Soleil le soin de les faire éclore par sa chaleur. Il s'en trouve de très-grands, si hardis & si voraces, qu'ils s'élancent dans les canots, pour en enlever les hommes; mais tout concourt à empêcher la multiplication de ces bêtes carnassieres. Les Négres, par raison, vont chercher

leurs œufs à l'odeur du musc qu'ils exhalent, & les cassent, crainte qu'ils n'éclosent, & ne produisent un monstre, dont ils pourroient un jour être la proie. Les singes, soit par malice, soit par l'instinct qu'ils ont de mal faire, les cherchent partout, & les cassent de maniere que, sans eux & les Négres, tous les environs des rivieres seroient désolés entiérement par ces mauvaises bêtes, qui ne cessent, dit-on, de croître; on en trouve qui ont plus de trente pieds de longueur, avec une grosseur proportionnée.

Cet animal si terrible ne fait pas toujours peur aux Négres, sur-tout lorsqu'ils le surprennent dans un endroit où il ne peut se soutenir sans nager : alors ils vont à lui résolument avec un cuir de bœuf entortillé au bras gauche, & une bayonnette dans la main droite. Ils lui mettent le bras garni de cuir dans la gueule, & la lui tiennent ouverte; &, comme il n'a point de lan-

gue, il s'emplit d'eau comme un tonneau, & se noie. Pour accélérer sa mort, ils lui donnent des coups de bayonnettes dans la gorge, lui crévent les yeux, & font, par adresse, ce qu'ils ne pourroient exécuter par la force.

Le requin, ou le chien de mer, est un poisson très-carnassier & très-vorace, & un des plus dangereux poissons de la mer : on en trouve qui ont vingt-cinq pieds de long & plus de quatre pieds de diamètre. Ce poisson est couvert d'une peau forte & rude, quoique peu épaisse. Sa tête est longue; sa gueule fort grande est garnie dessus & dessous au moins de trois ou quatre rangs de dents, dont les unes sont triangulaires, les autres plates & les autres pointues. Elles sont toutes extrêmement dures & tranchantes, & elles s'emboîtent l'une dans l'entre-deux des autres ; ensorte que rien ne peut leur résister. Heureusement cette gueule meurtriere est à près d'un pied de distance du bout de

Le requin.

ſon muſeau ; ce qui l'oblige à pouſſer la proie devant lui, au lieu de la mordre. Il faut donc qu'il ſe tourne ſur le côté, pour s'en ſaiſir, & alors il fait jouer ſes mâchoires à merveille ; ainſi, en un clin d'œil, il engloutit un homme, quelque puiſſant qu'il ſoit. Ses nageoires ſont grandes ; il en a deux aux côtés, un aîleron ſur le dos au tiers de ſa longueur du côté de la tête, & deux moyens ſous le ventre. On le trouve en pleine mer, ſur les côtes, dans les rivieres ; &, quand il pourſuit quelque proie, il le fait avec tant de vivacité, qu'il s'échoue quelquefois ſur le rivage. Il eſt vorace, hardi & dangereux : il dépeupleroit la mer & les rivieres, ſans la difficulté qu'il a de pouvoir mordre ce qu'il pourſuit. C'eſt ce moment que les Négres ſaiſiſſent pour le percer, lorſqu'ils le voient à portée de s'élancer ſur eux. J'ai vu un Négre à Gorée, emporté & englouti ſur le champ par un requin qui l'a avalé

comme une mouche. Pour le prendre, on se sert d'un gros hameçon couvert d'un morceau de viande attaché à une chaîne de fer. Lorsqu'il n'est pas bien pressé de la faim, il s'approche de l'appas, l'examine, tourne autour, semble le négliger. Quelquefois il se met en état d'engloutir l'appas, & il le quitte. Dès qu'on fait semblant de vouloir retirer l'appas de l'eau, son appétit se réveille ; alors il se jette goulument sur la viande, & l'avale. Comme il se sent pris & retenu par la chaîne, il se donne des mouvemens furieux pour se décrocher ; mais on le leve bien vîte sur le bâtiment, pour le tuer. Sa chair est coriace, maigre, cartilagineuse & d'un très mauvais gout.

On trouve aussi, en Afrique, une espéce de poisson qu'on appelle lamentin, qui a jusqu'à seize & dix-huit pieds de longueur, & quatre à cinq pieds de diamètre. Ce poisson est tout rond depuis la tête jusqu'au milieu du corps ; Le lamentin.

il s'applatit enſuite peu à peu ; il a la tête groſſe, la gueule large, avec de grandes babines & quelques poils longs ; ſes yeux ſont fort petits & louches. Les Peintres & les Graveurs nous l'ont repréſenté comme ayant des bras & des mains ; ils auroient mieux fait de ne lui donner que deux aîlerons ou deux fortes nageoires, dont les femelles ſe ſervent pour porter leurs petits avec elles, & les appliquer à leurs mammelles, & c'eſt le ſeul uſage qu'elles peuvent en faire. C'eſt ſe tromper que de s'imaginer, comme quelques-uns ont fait, que ce poiſſon ſorte de l'eau pour brouter l'herbe ſur les bords des rivieres. Il n'y a qu'à comparer le poids énorme de ſon corps, qui va quelquefois à douze cens livres, avec la foibleſſe de ſes prétendues mains ; on dira bien vîte que ce mouvement lui eſt impoſſible, puiſqu'on voit ſouvent que, quand il s'engage dans des marigots ou petites rivieres, dès que les eaux décroiſſent, il

il demeure pris, & échoue, parce qu'il n'a pas assez d'eau pour pouvoir nager sans toucher le fond, pour regagner la mer.

Ce poisson vit de l'herbe qu'il trouve tant au fond de la mer, qu'en celui des rivieres. Il aime l'eau-douce; ce qui fait qu'on le trouve plus souvent dans les rivieres qui sont au voisinage de la mer. Il lui arrive souvent de dormir ayant le mufle hors de l'eau : c'en est assez pour le faire appercevoir aux Négres qui le harponnent; car ils sont fort adroits à cette manœuvre. La chair de ce poisson est excellente. C'est un veau de riviere. Ceux qui le prennent pour le thon n'y entendent rien, puisqu'il est meilleur. On trouve, le long du corps de ce poisson, une couche de lard de quatre à cinq pouces d'épaisseur, qui est ferme, & d'un aussi bon usage que celui de cochon. Ce lard & la panne de l'animal, fondus, font un beurre excellent, qui ne se gâte pas aisément.

La peau du lamentin eſt aſſez épaiſſe, pour être tannée. Quand on ne veut pas en faire les frais, on en fait des courroies, & même des ſemelles de ſouliers. Il n'eſt point douteux que ce poiſſon multiplieroit bien plus qu'il ne fait, s'il étoit plus en repos; mais le Niger & ſes rivieres nourriſſent des animaux carnaſſiers qui lui font une guerre continuelle, d'autant plus impunément, qu'il n'a que ſa queue & une prompte fuite pour ſe défendre de leurs attaques.

Ecreviſſes & carpes.

Dans toutes les rivieres, il y a une quantité étonnante d'écreviſſes & de carpes; les unes & les autres ne différent de celles d'Europe, qu'en ce qu'elles ſont plus groſſes & de meilleur goût. On fait tous les ans une pêche conſidérable aux anguilles dans les petits bras de rivieres & dans les marigots, qui en ſont remplis. Quand les eaux ont bien crû, & qu'on juge qu'elles ne groſſiront plus, les Négres barrent l'em-

bouchure des marigots, ou petites rivieres avec des claies d'ofier, foutenues par des poteaux; &, lorfque les eaux fe retirent, le poiffon qui y étoit entré, demeure enfermé, & il ne s'en échappe aucun, à moins que quelque gros poiffon ou quelque amphibie ne fe trouve pris, qui, pour lors, rompt les claies, & donne l'aifance aux prifonniers de fuivre leur libérateur. Excepté ce feul cas, on trouve ces marigots remplis de toutes fortes de poiffons, fur-tout d'anguilles, d'écreviffes & de carpes groffes & graffes. Enfin l'on pêche tant d'autres poiffons de toute efpéce, qu'il faudroit un volume pour les tous rapporter.



CHAPITRE VI.

Des Arbres aromatiques, des bois de construction, ainsi que des différentes plantes utiles qui croissent en Afrique.

DANS le Royaume de Damel, ainsi que dans le reste du Département de Gorée, & le long des côtes d'Afrique, on trouve une quantité d'arbres & de petits arbrisseaux, dont la feuille ressemble assez à celle du poirier; elle a un goût purement aromatique, & une odeur fort relative à celle du mirthe. Les bestiaux de toute espéce en mangent, & elle communique à leur chair un goût excellent.

L'encens. On a presque toujours cru que tout l'encens venoit de l'Arabie heureuse, sur-tout de la montagne du Liban, parce qu'on ignoroit que l'Afrique produisît des arbres qui le portent, comme en effet elle en est remplie en beau-

coup d'endroits, ſur-tout dans le pays des Maures, où rien n'eſt plus commun. L'arbre ou arbriſſeau qui donne l'encens, & dont nous parlerons dans peu, eſt aſſez ſemblable au lentiſque : ſes branches nombreuſes ſont aſſez déliées & aſſez flexibles ; elles ſont couvertes d'une écorce mince & adhérante, de couleur griſe ; ſes feuilles, longues, étroites, toujours vertes & toujours couplées, forment des rameaux qui ſont terminés par une ſeule feuille. Le pédicule qui les ſoutient eſt rouge & aſſez fort : elles ſont tendres & charnues ; quand on les broie dans la main, elles rendent une liqueur onctueuſe, d'une odeur forte & aromatique. On trouve ces arbriſſeaux en quantité du côté d'Arguin, dont j'ai parlé en ſon lieu, & dans les côtes d'Afrique, où il ſeroit facile d'engager les habitans d'en faire la récolte, qui produiroit une nouvelle branche de commerce, ſur-tout ſi on ne commençoit cette ré-

colte qu'un mois après que les pluyes ſont paſſées, afin que le ſuc qui ſortiroit des inciſions faites aux arbres, fût plus cuit, plus propre à ſe condenſer & à ſe durcir par le ſecours de la chaleur du Soleil. Il eſt certain que ce commerce, quoique de peu de conſéquence en apparence, ne laiſſeroit pas de devenir conſidérable en lui-même, par deux raiſons; la premiere, parce qu'étant aiſé, & voiſin de la France, on pourroit donner l'encens à beaucoup meilleur marché que celui qu'on tire du Levant, qui, venant de loin, doit ſupporter les frais du voyage & les autres dépenſes, qui montent à des ſommes conſidérables, ſur-tout lorſque la guerre empêche qu'on ne le faſſe venir en droiture dans les Ports du Ponent. La ſeconde eſt qu'on en feroit la récolte ſur les poſſeſſions réelles de la France, où le commerce ſe fait en troc de marchandiſes, ſans être obligé de porter des eſpéces d'argent, ſur leſquel-

les il n'y a rien à gagner, & qui font une partie d'argent qui fort hors du Royaume, pour n'y plus rentrer.

Il feroit tout-à-fait inutile, fi on le vouloit, d'aller chercher l'aloès à grands rifques, à grands frais, & avec des travaux infinis, jufqu'à l'Ifle de Socotora, à l'entrée de la mer Rouge, puifque l'Afrique en fourniroit plus qu'on en confommeroit dans tout le refte de l'univers. On dira peut-être que celui de Socotora eft le meilleur, & que, dans ce qui regarde la confervation du corps humain, on ne peut avoir trop d'exactitude à choifir ce qu'il y a de plus parfait: on ne doit rien ménager pour cet effet, ni rien épargner; j'en tombe d'accord; mais, qui nous a affurés que l'aloès de Socotora étoit le meilleur? Sur quoi fonde-t-on ce jugement? puifque, pour juger de l'un & de l'autre, il faut en avoir une vraie connoiffance, & c'eft précifément ce qu'on n'a pas. Si les Anciens, les Epiciers & les Apo- L'aloès.

thicaires ont vanté l'aloès de Socotora ; c'est qu'ils n'en ont jamais connu d'autre. Il faut donc les excuser ; car, s'ils avoient mis celui d'Afrique sur la balance, ils lui auroient donné toute la préférence qu'il mérite, puisque celui qu'on peut tirer de la côte occidentale d'Afrique, est, sans contredit, plus parfait que celui des Arabes, qu'ils nous vendent bien cher, & argent comptant, tandis que nous le trouverions près de nous & en troc de nos marchandises. Mais telle est notre Nation ; il n'y a pour elle de bon que ce qui vient de loin, & ce qui coûte beaucoup.

Nous ne devons pas espérer que les Droguistes & les Apothicaires nous fassent revenir de notre erreur sur ce point, puisqu'ils ont intérêt de nous y bercer, & qu'à l'aide de ce titre d'aloès sucottin, ils embellissent leurs parties, & ont un titre pour vendre une drogue, comme venant d'un pays éloigné, quoique souvent elle n'ait pas fait un grand

chemin pour arriver chez eux, mais qui, étant décorée d'un nom magnifique, peut & doit être vendue très-chérement dans leur Pharmacie.

L'aloès eſt le ſuc concret que l'on tire de la racine ou des feuilles d'une plante du même nom. Il ne faut pas ici confondre le bois d'aloès avec la plante d'aloès, dont il eſt queſtion. L'arbre qui porte ce nom ne ſe trouve que dans la Cochinchine, au Royaume de Lao, & en quelques lieux de la Chine : ce ſont les ſeuls endroits d'où on en a tiré juſqu'à préſent. Cet arbre, qui vient fort grand, a beaucoup de rapport avec l'olivier. Son écorce eſt épaiſſe, tailladée & fort adhérante, comme on le voit réguliérement dans tous les bois onctueux. Le bois eſt de couleur brune, luiſante, jaſpée, coupée de taches & de veines griſes de différentes teintes. Il eſt amer & réſineux; il brûle aiſément, & rend une odeur des plus ſuaves & des plus agréables :

Bois d'aloès.

G v

c'est là son mérite, & ce qui le fait rechercher avec empressement des Persans, des Turcs, des Mogols & généralement de tous les Orientaux. Lorsqu'ils veulent s'en servir, ils le coupent en petits morceaux qu'ils mettent sur le feu dans des cassolettes qu'on approche des personnes qu'on veut honorer, après les avoir couvertes d'une grande toilette de soie, pour qu'elles ne perdent rien de ce précieux parfum, qui, outre l'odeur agréable qu'il répand, fortifie le cerveau, le cœur & l'estomac, ranime les esprits, chasse le mauvais air, & résiste au venin.

On le nomme bois d'aloès, à cause de son amertume, qui le fait ressembler à l'aloès. Ce bois est très-rare & par conséquent très-cher ; ce qui fait que les Marchands n'oublient rien pour lui en substituer quelques autres, comme le cental, le citrin, ou autre bois odoriférant.

L'aloès n'est pas une plante rare ;

puiſqu'on la trouve dans les quatre parties du monde ; elle aime les pays chauds, où elle vient naturellement : un peu de ſoin ne laiſſe pas de la faire auſſi croître dans les climats froids, & ſi elle n'a pas, dans ces derniers endroits, toutes les vertus qu'elle a dans les autres, elle en a du moins une partie, & eſt toujours la même plante.

Les feuilles de la plante d'aloès ſortent immédiatement de la racine de cette plante ; elles ſont longues, aſſez larges, dans leur naiſſance, pour embraſſer la tige qui les a produites. Elles ſont épaiſſes, charnues, fermes, & finiſſent en pointe. Elles ſont graſſes & pleines de ſuc, que la moindre inciſion fait diſtiller en aſſez bonne quantité, & que la chaleur du Soleil ou du feu fait condenſer & durcir aiſément.

Deſcription de la plante d'aloès.

Ce ſuc, pour être bon, doit être dur, de couleur noire, ou du moins fort brune par le dehors, luiſante & fort luſtrée. Le dedans doit être d'un

jaune clair & doré : il doit être friable & résineux, léger, amer au goût, & d'une odeur peu agréable ; & , quand il est pulvérisé, il doit paroître beaucoup plus jaune.

Les Droguistes partagent l'aloès en trois classes : celui que je viens de décrire, qu'ils appellent aloès de Socotora, l'aloès par excellence, & si commun en Afrique, forme la premiere. Ils placent, dans la seconde, un aloès qu'ils nomment hépatique, parce que le dedans, au lieu d'être d'un jaune clair, est de la couleur du foie. Ils appellent aloès cabalin, celui de la troisieme classe, parce qu'on ne s'en sert que pour les chevaux, étant grossier, terrestre, fort noir, fort pesant. Ces trois sortes d'aloès sortent cependant de la même plante.

On se contente d'incisèr légérement les feuilles, & de mettre dessous des vaisseaux pour recevoir le suc qui en découle. Ce suc est bien-tôt épaissi par

ſa chaleur du Soleil, auquel on l'expoſe le moins qu'il eſt poſſible : dès qu'on l'en a retiré, on le laiſſe repoſer & achever de ſe durcir. Voilà toute la préparation de l'aloès de la premiere claſſe.

Lorſque les feuilles déja inciſées ceſſent de donner du ſuc, on y fait d'autres inciſions plus profondes : on les perce de part en part, pour les contraindre de laiſſer ſortir tout le ſuc crud qui leur reſtoit. Ce ſecond ſuc, épaiſſi comme le premier, n'a pas une couleur ſi belle, ni ſi vive, &, quoique de la même eſpéce, il eſt conſtamment moins bon ; c'eſt celui de la ſeconde claſſe.

Enfin on coupe les feuilles dont on ne peut plus rien tirer par les inciſions ; celles qui ſont trop près de terre, & qui commencent à ſe flétrir, & enfin tout ce que la plante a de ſuperflu & de mauvais : on coupe tout par morceaux ; on les pile, on en exprime le ſuc par le ſecours de la preſſe, qu'on fait épaiſ-

ſir au feu ou au Soleil, & c'eſt ce qui compoſe l'aloès cabalin, dont on voit aſſez la mauvaiſe qualité.

Cette plante fleurit, fait un arbre, & porte du fruit, dès qu'elle a trois ou quatre années, ſelon la bonté du terrein, ſon expoſition & la chaleur du climat. Elle pouſſe ſon jet, qui vient très vîte, & croît à vûe d'œil; mais il lui faut un tems proportionné à ſa hauteur & à ſa matiere. Ce jet eſt de même matiere que les feuilles de la plante, qui ne ſont qu'un aſſemblage de filets longs, forts & ſouples, imbibés d'une matiere viſqueuſe, verdâtre, épaiſſe & gluante, couverte d'une peau verte, mince & fort adhérante, pendant que la plante eſt ſur pied.

Ce jet eſt couronné de bouquets compoſés de petits boutons remplis d'une matiere cotonneuſe, douce & fine comme de la ſoie. Ces boutons s'ouvrent, leur pied s'allonge & produit de petits cirons foibles, déliés &

assez souples, pendant que la tige est verte : ensuite leurs extrémités se chargent de petites fleurs blanches, composées de cinq feuilles, en maniere d'étoiles, qui ont, dans leur centre, quelques étamines avec un pistil qui se change en une petite gousse oblongue, & presque toute remplie de semences grises qui sont la semence de la plante, qui se provigne assez d'elle-même par les rejettons, pour n'avoir pas besoin de cette semence. Ce jet & ces fleurs ne conservent leur beauté & leurs couleurs qu'environ trois semaines, après lesquelles elles se flétrissent peu à peu, se séchent; & cet arbre si gros, si droit, si rempli de suc, devient sec, léger, & tombe, à la fin, de lui-même, si on n'a pas eu soin de le couper ou de l'arracher. On s'en sert au lieu de méche à fusil. J'en ai vu un tronçon de quatre à cinq pieds de longueur, & d'un pied de diamètre, qui ne pesoit que six livres & demie : il venoit des terres d'Arguin.

Il faut que le jet, dont il faisoit partie, eût eu plus de trente pieds de hauteur; ce qui prouve la vigueur & la force de la plante qui l'avoit produite, & avec combien de facilité on tireroit de l'aloès en quantité, & d'une qualité excellente, des plantes qui sont d'une si belle croissance.

Le tems d'incifer les plantes d'aloès n'est pas celui des pluyes, ni quand elles ont poussé leurs jets, & qu'il est encore sur pied. Dans le premier, leur suc est rempli de trop d'humidité crue & imparfaite. Dans le second, elles sont épuisées par leur production. Il faut donc prévenir ce tems, ou attendre que la plante ait fait du nouveau suc.

Les Peuples de la côte de Malabar, du Cap Comorin, & autres lieux des Indes, ne sont pas si faciles que nous à se laisser tromper sur le chapitre de l'aloès de Socotora. Ils se servent, en gens sages, de celui qui croît chez eux, qui

eſt un de leurs meilleurs purgatifs.

L'arbre qui produit le maſtic, qu'on va chercher à l'Iſle de Chio, dans l'Archipel, ſe trouve en quantité ſur les côtes du Cap Blanc, d'Arguin, de Portendic, & le long de la côte d'Afrique, d'où on peut tirer, quand on le voudra, un auſſi bon maſtic que celui de Chio. Cet arbre eſt le lentiſque même ; il eſt fort branchu, aſſez gros & grand, mais plus ſouvent pointu & en buiſſon. Ses branches ſont ſouples, pliantes, flexibles, couvertes d'une écorce griſe, que les inciſions annuelles qu'on y fait, rendent plus tailladées & plus raboteuſes que celles qui ne ſont point inciſées. Ses feuilles approchent beaucoup de celles du mirthe ; elles ſont toujours couplées & rangées ſur une foible queue de deux à trois pouces de longueur : leurs extrémités ſont pointues ; leur largeur, dans le milieu, eſt de quatre à cinq lignes. Elles ſont toujours vertes, tendres, délicates, d'une odeur agréable, d'un Deſcription du maſtic.

goût acide & aſtringent. Les fleurs qui ſortent des aiſſelles des feuilles, ſont diſpoſées par grappes de couleur de chair, remplies de petites étamines de même couleur, & ſans piſtil; auſſi les fruits ne ſortent-ils pas des fleurs, comme dans preſque tous les autres arbres; mais ils naiſſent ſur des pédicules différens, qui ſont de petites baies rondes, vertes au commencement, qui noirciſſent en mûriſſant, qui renferment un noyau oblong, dur & noirâtre, qui contient une eſpéce d'amande extrêmement tendre. On amaſſe ces baies, dont on tire une huile aſtringente, qui a encore d'autres qualités, auſſi-bien que le bois de l'arbre que les Apothicaires pulvériſent, & qu'ils font entrer dans quelques-unes de leurs compoſitions.

Ce que c'eſt le maſtic.

Le maſtic eſt une gomme réſineuſe qui coule du tronc & des maîtreſſes branches du lentiſque, quelquefois d'elles-mêmes, mais plus ſouvent par les inciſions que l'on y fait dans certaine

ſaiſon de l'année. Ce que j'ai dit ci-devant au ſujet de l'aloès & des autres gommes dont j'ai parlé, ſe doit dire auſſi du maſtic; de ſorte que celui qui ſort de lui-même, eſt, ſans contredit, plus parfait que celui qu'on tire par le ſecours des inciſions qui ſe font au travers du tronc & des groſſes branches, & jamais dans le jeune bois, afin de dérober entiérement tout le ſuc qui monte, & qui ſe trouve, par ce moyen, tout-à-fait coupé, & forcé de ſortir. On voit, dès le lendemain des inciſions, le ſuc qui diſtille en petites larmes qui groſſiſſent peu à peu, & qui forment, à la fin, des grains qui tombent quand leur poids les détache de l'arbre. Ils ſe durciſſent auſſi-tôt, & s'accumulent ſelon que le ſuc tombe plus ou moins abondamment. On a ſoin de tenir le terrein propre autour de l'arbre, afin que cette drogue précieuſe ne contracte point de ſaleté, ou ne ſe perde pas dans une terre qui ſeroit inégale, fangeuſe,

ou couverte de poussiere. Le mastic en grosses larmes claires, transparentes, bien nettes, d'une couleur blanche, tirant sur le citron, d'une odeur agréable, est une très-bonne marchandise, qu'on tirera en quantité d'Afrique, aussi-tôt qu'on voudra s'en donner la peine, sans être obligé à de grands frais, puisque les arbres qui le portent, croissent & existent sur le terrein propre & les possessions de Sa Majesté.

Mirthe. La mirthe, la manne, la casse, l'euphosbe, la térébenthine se cultiveroient avec un heureux succès dans toute l'Afrique Françoise, & feroient une branche considérable du commerce, puisque les pays chauds & humides sont propres à tout ce qu'on veut leur faire produire.

L'indigo. L'indigo vient de lui-même en abondance & sans culture dans toute l'Afrique, sur-tout le long des rivieres. On l'appelle indigo sauvage, parce qu'il n'est pas cultivé. On prétend qu'il rend beaucoup moins que celui qui l'est;

mais on convient auſſi que la couleur en eſt plus fine & plus vive, par conſéquent, meilleure que celle de celui qui eſt cultivé. Qu'importe qu'il rende peu, dès qu'on eſt à même d'en avoir autant que l'on en veut. La grande dépenſe qu'on eſt obligé de faire en Amérique, eſt dans le grand nombre d'eſclaves qui ſont occupés toute l'année à le ſemer, le ſarcler, & l'entretenir juſqu'au tems qu'il doit être coupé. On épargneroit ces frais à la côté d'Afrique, où il n'y a qu'à couper la plante, quand elle eſt mûre; ou, ſi on en veut une plus grande quantité que celle que la nature produit d'elle-même, il n'y a qu'à laiſſer monter quelques plantes en graines, &, quand elles ſont mûres, les répandre ſur la terre, & attendre, de la bonté du terrein, des pluyes, des roſées & de la chaleur du Soleil, qu'il les faſſe lever, croître & mûrir.

Au pis aller, ſuppoſé qu'on fût obligé de prendre les mêmes peines qu'on

prend en Amérique, outre que la dépense feroit toujours infiniment moindre, puifque les efclaves qu'on y employeroit font fur le lieu, & prefque pour rien, ne feroit-on pas amplement récompenfé par la quantité de marchandifes qu'on retireroit des plantations qu'on y feroit à peu de frais ?

On formera ici trois demandes ; la premiere, fi l'indigo qu'on cultiveroit fur les côtes d'Afrique feroit beau ; la feconde, s'il feroit auffi bon que celui des côtes orientales de l'Amérique ; enfin, fi on en trouveroit aifément la vente. Quant à la beauté, on doit la connoître, puifque les Employés de la Compagnie Françoife ont envoyé en France les montres de celui qu'on appelle fauvage, dont le coloris eft fi vif, qu'il efface tout ce que l'on vante le plus dans celui des Indes orientales & de Guatimala, à la nouvelle Efpagne. Si cette plante fauvage, qui vient fans culture, produit une fi belle couleur,

que ne doit-on pas attendre d'elle, quand elle sera cultivée avec soin ? Les expériences qu'on en a faites ne laissent aucun doute sur cet objet. J'ai semé de l'indigo dans un jardin, que je fus contraint d'arracher, parce qu'il multiplioit trop, & qu'il étouffoit toutes les autres plantes ; il avoit six pieds de hauteur : ses feuilles étoient bien plus grandes, plus charnues, & d'un coloris plus beau & plus vif qu'en aucun endroit des deux Indes.

Peut-on douter qu'il ne soit bon ? Les Négres & les Maures ne se servent que de celui qui croît naturellement chez eux. J'en ai été témoin oculaire. Ils ne prennent que les feuilles, qu'ils pilent dans un mortier, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte, qu'ils laissent sécher à l'ombre, & dont ils se servent pour teindre leur coton, leurs pagnes, les toiles blanches qu'ils achetent des Européens, & la couleur qu'ils leur donnent ne s'efface jamais. Elle est

vive & d'un bel œil : il n'y a point de doute qu'elle ſera du moins auſſi bonne, auſſi belle & d'auſſi longue durée, quand elle proviendra d'une plante cultivée. Cela doit ſuffire ; mais on a lieu d'eſpérer quelque choſe de plus.

La vente aura toujours lieu, puiſque la marchandiſe ſera d'une qualité parfaite. Or, comme on pourra la donner à meilleur compte que celle des Indes orientales, de la nouvelle Eſpagne, même que celle qui vient des Colonies Françoiſes de l'Amérique, & y faire un profit plus conſidérable que celui qu'on fait ſur tous les autres indigos il eſt certain qu'on s'attachera à celui-ci plutôt qu'aux autres. La qualité & le bon marché engageront à une plus grande conſommation.

D'ailleurs il ne s'en fabrique point aſſez en Amérique, pour préjudicier à celui de l'Afrique qui eſt au voiſinage &, pour ainſi dire, aux ports de France qui aura ſur le lieu, quand elle voudra,

dra, trente mille captifs en peu de tems, & à peu de frais, pour cultiver l'indigo. Le captif ne lui coûtera pas plus de cent livres d'achat, piéce. La nourriture eſt preſque pour rien ſur les lieux ; &, pour conduire ce commerce, il ne faut qu'un petit nombre d'Employés qui ſoient déſintéreſſés & capables de le régir. Les autres frais ne peuvent être que médiocres & de peu de conſéquence, puiſque l'Afrique ſe défend par elle-même ; au lieu que, dans les autres Colonies, il faut un nombre prodigieux d'Officiers, d'Etat-Major & d'Employés qui ont des ſuites qui ruinent & le pays & le commerce, par les frais immenſes qu'ils occaſionnent, ſans parler du préjudice qu'ils font au commerce général par leur commerce particulier.

On ne trouve pas, dans toutes les autres parties du monde, des tamarins auſſi beaux, auſſi bons, & en auſſi grand nombre que ſur la côte méridionale du Tamarin.

Niger & sur la riviere de Gambie. Toutes les côtes d'Afrique en sont parsemées, mais d'une plus petite espéce que celle-ci. Cet arbre, dont le fruit a toujours été recommandable dans la Médecine, est, pour l'ordinaire, de la grandeur & de la grosseur du noyer, mais bien plus touffu : sa racine est forte, divisée en plusieurs bras, & garnie de chevelures. Le tronc est toujours assez droit, & a souvent trois pieds de diamètre. Son écorce est épaisse, brune & gersée. Le bois est tanné, dur & coriace. Ses branches s'étendent réguliérement de tous côtés, & sont divisées en plusieurs rameaux ; elles sont chargées de feuilles qui font la beauté de cet arbre, à cause de l'ombre & de la fraîcheur qu'elles produisent. Les fleurs naissent par bouquets de cinq à six pouces de longueur, qui ne contiennent cependant que neuf ou dix fleurs, parce qu'elles sont éloignées les unes des autres. C'est la pulpe & les semences fé-

parées de la gouſſe extérieure, & réduites en pâte, que l'on apporte en Europe. Les Africains font une boiſſon agréable, rafraîchiſſante, même laxative, avec ce fruit, auquel on joint du miel & de l'eau. On confit les tamarins; on s'en ſert pour ſe rafraîchir & ſe déſaltérer. Les feuilles ſimplement mâchées ont la même vertu. Partout, & à Gorée même, les Négres mettent du tamarin dans leur ris, leur couſcou & leur manger, qu'ils ne trouveroient pas de leur goût ſans tamarin. Ce ſont les arbres que l'on trouve le plus communément en Afrique.

Tous les arbres à citrons, ou citronniers, ont à leurs pieds pluſieurs jets d'une eſpéce de liane qui, après être montée, & s'être répandue ſur les branches, retombe, & forme, de chaque arbre, un berceau épais & naturel, où l'on eſt à couvert des rayons du Soleil. Cette liane pouſſe une fleur blanche d'une odeur admirable, qui reſſemble

Lianes à citron.

assez au lis, excepté que ses feuilles sont plus minces & trop foibles pour faire un calice bien marqué, comme fait le lis ordinaire. Le fruit qui succéde à cette fleur a la figure d'un petit citron; il en a la couleur, le jus & l'acide, & on s'en sert par toute l'Afrique, comme on fait des citrons en France; l'un vaut l'autre.

Bois d'ébéne. Près du lac du Pannier-Foule, entre Gorée & le Sénégal, il y a une forêt de bois d'ébéne du plus beau noir du monde, que les Négres appellent *Jalambanno*. Elle est à une lieue & demie du lac. Ce bois ne coûte que la peine de l'exploiter & de le transporter aux bords des barques. Le tronc de l'arbre ne revient qu'à sept ou huit sols. On trouve encore de ce bois d'ébéne à d'autres endroits, comme à Donai, au marigot de Botte, dans le Royaume de Foulle & sur la riviere de Felémé. Tous ces endroits, ainsi que ceux qui bordent les rivieres de Salum, de Gambie, de

Caſſamance, & celles qui viennent s'y décharger, ſont remplis d'arbres propres à la conſtruction des bâtimens, ſoit de guerre, ſoit marchands.

Le bord ſeptentrional de la riviere de Cachaux eſt couvert de mangles ou paletuviers, &, un peu au-delà, on trouve les plus beaux arbres de toute l'Afrique, par leur groſſeur, leur hauteur & la franchiſe de leur bois. Il y en a de très-propres à faire de grands canots d'une ſeule piéce, ſi grands & ſi forts, qu'ils peuvent porter juſqu'à dix & quinze tonneaux, avec vingt-cinq & trente hommes; &, ſi on vouloit, on en tireroit des piéces de bois propres pour conſtruire les plus gros vaiſſeaux de guerre, & toute autre ſorte de conſtruction.

La Nation Françoiſe, ſi induſtrieuſe d'ailleurs, a très-mal entendu ſes intérêts ici, puiſque, de tant de vaiſſeaux François qui ont couru & courent encore les côtes d'Afrique, aucun ne s'eſt

Bois propre à la conſtruction des gros vaiſſeaux.

avisé de se lester au moins avec des troncs ou piéces de ces arbres, qui ont jusqu'à cinquante pieds de hauteur, & de grosseur proportionnée, sans branches. Ils ont préféré de se lester avec des pierres & des cailloux, tandis qu'ils auroient retiré du lest fait avec un si beau bois, tel qu'on n'en voit point en Europe de semblable, de si franc, & de si propre à tous usages que celui-ci. Ils auroient gagné bien au-delà des frais de leur voyage; &, en le faisant, ils auroient rendu service à l'Etat, en lui fournissant des arbres de construction à bon marché, & dont il manque assez souvent, à moins qu'il ne les achete à un prix exorbitant. Quant à moi, je parle d'abondance de cœur; je suis bon Citoyen, & si j'avois des navires à ma disposition, je m'en servirois à cet usage. A chaque voyage que je ferois, je les chargerois de ces bois utiles & précieux, qui serviroient à tous égards à la marine, parce qu'ils semblent être incorruptibles; les vers

n'y ont aucune prise. En même tems, je ne laisserois pas que de faire le commerce, auquel je destinerois mes navires : car, si on adoptoit une fois ce principe, non-seulement les bois de construction, en peu de tems, seroient à bon compte en France, mais l'Etat en auroit toujours une provision immense, pour servir dans le besoin, sur-tout dans le tems de guerre ; bois de construction qui lui coûteroient fort peu, puisqu'il ne s'agit que de les couper & de les transporter sur les navires, & qu'avec une ancre, ou un petit tonneau (vingt-huit pintes de Paris) d'eau-de-vie, on en auroit pour construire un vaisseau de cent piéces de canon. Ce n'est point ici un fait hasardé, ni un paradoxe, puisque j'ai vû moi-même ces belles forêts. Il est vrai que j'ai été extrêmement surpris de ce que la Nation a négligé une partie aussi essentielle pour le bien de l'Etat, & j'ai dû convenir que le François dépaysé n'est plus le même qu'en

France : s'il parcourt les pays étrangers, ce n'eſt que pour faire le commerce qu'il s'eſt propoſé ; il néglige tout le reſte, de quelque avantage qu'il ſoit. Il craint de s'éloigner de ſon navire, d'expoſer les gens dont il a beſoin, pour completter ſa navigation, & les objets les plus intéreſſans lui deviennent indifférens. Il croit que, où on n'a rien remarqué juſques-là d'intéreſſant, il n'y a rien du tout à faire pour lui. Il faut donc que les autres Nations nous inſtruiſent. Comme la plûpart des bois de conſtruction ſont dans le voiſinage des Maures ou des Arabes, ſi on excepte ceux qui ſont près des rivieres de Gambie, de Salum, de Caſſamance, de Cachaux ou de Saint-Domingue, & ceux qui ſont en remontant à l'Eſt, en gagnant vers Desbiſſeaux, où, outre les proviſions de ces bois, on feroit des traites conſidérables de captifs avec les Maures & les Naturels du pays, puiſque leur commerce, dans l'intérieur de

l'Afrique, leur en fournit une grande quantité, il ſuit qu'en chargeant les navires de bois de conſtruction, qui ſerviroient à les leſter, ils pourroient exercer tout le commerce qui les attire dans cette partie du monde. Dans ce cas, ils navigueroient à coup ſûr, & pour leur profit, & pour celui de l'Etat.

Un chacun ſçait qu'il y a deux ſortes d'ambre ; l'un gris & de couleur cendrée, qui a une odeur douce & agréable ; l'autre qui n'en a preſque pas, & le peu qu'il en a eſt très-mauvaiſe. Ce dernier eſt ordinairement jaune, dur & tranſparent : il ſe taille en différentes figures, & quand on l'a un peu échauffé, en le frottant dans les mains, il enleve, comme l'aimant, les pailles & autres choſes légères ; c'eſt là ce qui l'a fait appeller Karabé par les Perſans. Deux ſo d'ambre.

L'ambre gris eſt bien plus précieux que le karabé : c'eſt la marchandiſe la plus chere que l'on connoiſſe après le diamant & l'or. On ne le trouve que

ſur les bords de la mer, & le plus ſouvent, après qu'elle a été agitée d'une grande tempête. C'eſt principalement aux Iſles Maldives, à celles de Madagaſcar, de Ceilan, de Maurice, à la côte de Comorin, à celle de Soltala, de Moſambique & d'Arabie, qu'on en recueille en plus grande quantité & le plus ſouvent. Quoiqu'il ſoit plus rare d'en trouver en deçà du Cap de Bonne-Eſpérance, on ne laiſſe cependant pas d'en rencontrer vers le Cap Blanc, le golphe d'Arguin, la baïe de Portendic, & même ſur les côtes de Biſcaies, de-là juſques dans la mer Baltique. J'étois préſent lorſque le Gouverneur a voulu engager les Négres à rechercher ou faire la pêche de l'ambre entre le Cap Verd & le Cap Blanc, qui ſont du département de Gorée. Les Négres lui répondirent qu'ils ſçavoient très-bien qu'on trouvoit beaucoup d'ambre le long de cette côte, ſur-tout dans les graviers, à quelque diſtance dans la mer, mais qu'ils ne s'expoſeroïent pas à en faire

les recherches, dans la crainte de devenir la proie des requins, qui sont en abondance dans toute cette partie. Ajoûtons que plusieurs Négres, en voulant faire cette pêche, avoient été dévorés par ces animaux carnassiers, qui aiment tellement l'ambre, qu'en voulant engloutir celui qui flotte sur l'eau, ils sont souvent jettés sur le sable, sans pouvoir regagner la mer. Si l'eau-de-vie avoit été du marché, les Négres n'y auroient pas trouvé tant de difficulté. On leur en promettoit ; mais ils ne s'en tiennent pas aux simples promesses.

Le peu qu'on en trouve en deçà du Cap de Bonne-Espérance, en comparaison de ce qui s'en voit au-delà, donne lieu de croire qu'il vient des endroits voisins qui sont à l'Est de ces pays-là, & que ce sont les vents de l'Est qui l'apportent aux côtes occidentales : c'est là tout ce qu'on en peut dire de plus vraisemblable.

Le courbari est un arbre très-grand & Courbari.

très-gros, qui peut encore servir à toutes sortes d'usages. On en trouve une quantité sur les bords de la riviere de Gambie & aux environs. Les Négres n'en ont aucun besoin ni pour les bâtimens, ni pour les meubles. Le bois est très-dur & compact; il croît lentement: c'est ce qui lui est commun avec tous les bois durs. Son tronc est fort droit & fort long; il a jusqu'à trois ou quatre pieds de diamètre, & quarante à cinquante de tige. Il est très-rare d'y trouver aucun nœud, ou de le voir éclater en quelque endroit que ce soit. Cet arbre, si nombreux & si propre à la construction des vaisseaux, jette des grumeaux d'une gomme claire, transparente, dure, de couleur d'ambre, qui ne se dissout que très difficilement, dont on pourroit se servir au lieu d'encens, à cause de la bonne odeur qu'elle rend quand on l'a brûlée.

Figuier. Le figuier d'Afrique est d'une grosseur prodigieuse. On en voit qui ont jusqu'à

vingt-cinq & trente pieds de circonférence. Son tronc, après s'être élevé à la hauteur de trente à trente-cinq pieds, se partage en plusieurs grosses branches qui en produisent une infinité d'autres chargées de grosses feuilles. Le bois & l'écorce de ce figuier sauvage sont semblables à ceux du figuier franc ; mais ses feuilles approchent plus, pour la figure, de celles de noyer, que de tout autre. Cet arbre ne vaut rien pour brûler ; mais les planches qu'on en retire, ou qu'on peut en retirer, sont blanches, légères, sans nœuds, & très-propres pour la sculpture. Les Négres s'en servent pour faire des gamelles, des plats, des assiettes, des cuillers, &c. parce qu'il se coupe aisément, & qu'il ne se fend point quand on le travaille. C'est un bois si beau, qu'on n'en voit point de semblable en Europe, où il seroit d'un grand prix.

On devroit plutôt placer le cotonier au rang des arbrisseaux, qu'à celui des Cotonier.

arbres ; car, quoiqu'on en voit de bien plus gros en Afrique que partout ailleurs, il est cependant très-rare d'en trouver de la hauteur & de la grosseur de nos abricottiers. Les cotoniers viennent en abondance dans tous les endroits de l'Afrique, qui sont assez élevés pour ne pas être inondés ; car cet arbre aime les lieux secs & exposés à la chaleur, lors même que les terres ne sont ni grasses, ni profondes. Il pousse partout à merveille, & porte des fleurs & des fruits en quantité. Les Négres donnent à leurs arbres une liberté entiere. Ils ne les coupent, ni ne les émondent jamais. Ainsi toute leur séve se consomme de maniere que ce qui auroit dû être employé à la production du fruit, passe à l'accroissement de l'arbre, & diminue ainsi la quantité & la qualité du fruit. De là vient que les cotoniers des Négres sont plus gros que ceux des autres Isles. Les fleurs sont minces, bordées d'un filet rougeâtre, & rayées par de-

dans de quelques filets de couleur de pourpre; elles renferment quelques étamines déliées & rougeâtres qui environnent un pistil verd qui se change en un bouton ovale & un peu pointu, verd dans le commencement, & un peu noir quand il parvient à sa maturité. Ce bouton mûrit en quatre à cinq mois, & pour lors la matiere qu'il renferme, se trouvant échauffée par l'ardeur du Soleil, s'enfle & fend la coque qui le resserroit, se dilate & sort. Pour peu qu'on néglige de la recueillir, elle tombe à terre, où elle se gâteroit, si on ne la recueilloit aussi-tôt. Comme tous les boutons ou coques ne se trouvent pas mûrs en même tems, on ne peut pas faire la récolte tout d'un coup, puisqu'on ne les cueille que quand elles se sont ouvertes d'elles mêmes, ou quand on remarque, par la noirceur qui paroît au bout de la coque, que le coton qu'elle renferme, va la faire créver incessamment. Si le coton de l'Afrique est moins

ſin que celui de l'Amérique, cela provient de la négligence des Négres, qui ne taillent jamais leurs arbres; car ce coton a la même qualité en toutes choſes que celui qui nous vient du Levant, eſtimé ſupérieur à celui de l'Amérique; & il eſt certain que l'Afrique en produiroit, ſi on vouloit, plus que toutes les autres parties de l'univers, réunies enſemble, parce qu'il y croît partout naturellement & ſans culture. Chaque coque renferme ſix ou ſept graines de la groſſeur des pois ordinaires, mais plus plates, & dont la ſuperficie eſt raboteuſe; ce qui fait que le coton y eſt adhérant, plus ou moins, ſelon l'eſpéce de la graine, qui, étant miſe en terre, produit l'arbriſſeau qui porte ce fruit ordinairement douze ou quatorze mois après ſa plantation.



CHAPITRE VII.

Observation sur les moyens de rendre l'Afrique une portion précieuse à l'Etat & à la Religion.

On a dû remarquer, sur ce que j'ai dit du commerce général de l'Afrique, quels sont les moyens propres & efficaces à rendre cette partie du monde utile & précieuse à l'Etat. Je n'ai rien négligé pour instruire le Public de tous les avantages réels qu'il pouvoit en retirer, & par sa navigation, & par son commerce. Partout il trouvera de nouvelles découvertes, de nouvelles routes pour de nouveaux établissemens, & un chemin assuré pour un commerce solide & lucratif, qu'il peut, en s'associant, exercer dans son cabinet même, comme s'il étoit sur les lieux, puisqu'il connoîtra les productions effectives de l'Afrique, leur prix & les marchandises

propres pour en faire l'acquisition, sans craindre de se tromper en la moindre chose, à moins que ce ne fût sur le prix d'achat qu'on pourroit lui augmenter, & sur lequel on ne peut avoir des précautions trop grandes, pour se mettre à l'abri de certaines conventions faites tête à tête. Cette partie ne sera pas moins précieuse à la Religion, si on veut lui donner toute l'étendue & tout le lustre qu'on est à même de lui donner à petits frais. Cette étendue & ce lustre ne feront qu'augmenter celui du commerce, comme on peut en inférer des principes que j'ai déja établis dans le corps de cette Histoire, puisque l'Africain dirige ses pas sur les principes de la Religion qu'il professe. Or, pour rétablir solidement la Religion Chrétienne en Afrique, où elle commence à renaître, il faudroit nécessairement commencer par y envoyer huit à dix Missionnaires qui seroient même accablés d'ouvrage; sçavoir, deux pour Go-

rée, l'un en qualité de Curé, Chef des autres Miſſionnaires ; le ſecond en qualité de Vicaire, pour remplacer le premier, au cas qu'il vînt à mourir ; vû que Gorée renferme au delà de quinze cens perſonnes de tout âge, entre leſquelles il ſe trouve près de douze cens Chrétiens, dont j'ai converti moi-même la plus grande partie. Le Sénégal, qui eſt dans le voiſinage, & qui eſt peuplé de Chrétiens qui gémiſſent ſous la Religion Anglicane, fourniroit à Gorée tous les jours de nouveaux proſélites, & groſſiroit le nombre des Chrétiens qui y ſont, &, par conſéquent, les habitans François. En voici une preuve que je donne en paſſant. Après que les Anglois ſe furent emparés de Gorée & du Sénégal, les Chrétiens de Gorée n'eurent pas toute la liberté qu'ils deſiroient pour remplir les devoirs de la Religion Catholique. Ils ſe figurerent pour lors qu'en déſertant pour le Sénégal, où ils ſe trouveroient en plus grand

nombre, ils pourroient y exercer leur Religion ſans oppoſition. C'eſt ce qui occaſionna la déſertion de la plûpart des Chrétiens; &, comme ils furent fruſtrés de leur eſpérance, dès qu'ils apprirent que les François étoient rentrés en poſſeſſion de Gorée, ils y accoururent en partie, & s'y feroient tous rendus, ſi on leur eût laiſſé la liberté de ſortir du Sénégal.

Les Anglois ne s'apperçurent pas plutôt de ceci, que, ſur le champ, tout commerce & toute communication furent rompus entre Gorée & le Sénégal. Cela n'empêcha pas que la plûpart des Chrétiens de Gorée, qui s'étoient retirés au Sénégal, ne revinſſent à Gorée, pour y pouvoir exercer avec liberté la Religion Catholique, ſur-tout lorſque l'expérience leur eut appris que, pendant mon ſéjour à Gorée, j'y avois fait des converſions étonnantes; que toute la jeuneſſe des deux ſexes s'étoit fait inſtruire, & avoit embraſſé la Religion

à l'édification de toute la Colonie ; que tous les habitans Mulâtres, Mulatresses, Négres & Négresses, ainsi que celles qu'on appelle Signares, qui sont les principales habitantes de l'Isle, avoient suivi l'exemple de la jeunesse, s'étoient fait instruire, & avoient participé aux Sacremens de la Religion ; enfin qu'ayant égard à ces grands progrès, & sur-tout aux maximes épurées de la Religion qui avoit pris le dessus sur les désordres du libertinage qui, depuis ce tems, étoit en horreur, chacun vouloit être Chrétien de nom & d'effet : aussi chaque jour fut marqué par un nombre de conversions que je devois, après la grace de Dieu, autant à la confiance que le peuple avoit en moi, qu'à mon zèle & à mes travaux qui épuiserent en peu de tems ma santé. Je dois rendre cette justice aux habitans de l'Isle, que je n'en connois aucun de tous ceux qui ont embrassé la Religion Chrétienne sous mon ministère, qui se soit replon-

gé dans la débauche : au contraire, ils ont tous unanimement édifié l'isle par la régularité de leur conduite, par leur assiduité à assister aux Services divins, à fréquenter les Sacremens ; enfin par leur soin à fuir les mauvaises compagnies, & à se faire instruire des maximes de la Religion Chrétienne.

On pourroit placer deux autres Missionnaires à Gambie, l'un au village d'Albréda, & l'autre à celui de Gilfrai ou lieux voisins, où les habitans sont en partie Chrétiens, & en partie Mahométans, & où ils feroient des progrès étonnans par le grand nombre de conversions qu'ils opéreroient. Je parle d'après l'expérience que j'en ai faite en 1764. J'y ai baptisé au-delà de sept cens personnes de tout âge, sans compter un grand nombre de Mahométans que j'y ai convertis. Le peuple y est docile, aime les Chrétiens, & ne desire que de pouvoir en augmenter le nombre. Le cinquieme Missionnaire seroit

pour le Comptoir de Joal, le sixieme pour le Comptoir de Portudal, qui sont deux villages des plus considérables de la côte & des Royaumes de Baol & de Sin, situés sur le terrein propre de Sa Majesté : enfin les deux autres seroient l'un pour Salum, l'autre pour Desbisseaux.

Dans chacun de ces endroits, on pourroit y faire construire des Chapelles & des habitations pour les Missionnaires, cela à peu de frais, parce que les matériaux sont sur les lieux, ainsi que les ouvriers. Il ne s'agiroit donc que des vases sacrés & des ornemens qu'on pourroit envoyer de France. Il arriveroit alors, pour le bien de l'Etat & de la Religion, qu'on s'élargiroit insensiblement, tant sur les côtes, que dans l'intérieur de l'Afrique, sur-tout si l'on augmentoit le nombre des Missionnaires à proportion des progrès que l'on feroit dans la Religion. Ces progrès feroient d'autant plus rapides, que les Négres sont doués

d'une mémoire ſinguliérement heureuſe, & qu'ils joignent, à cet avantage, un deſir marqué d'embraſſer le Chriſtianiſme.

J'ai converti des Négres qui, après avoir répété trois ou quatre fois quelques chapitres du Catéchiſme, les ſçavoient par cœur. Etonnés du prodige de leur mémoire, ils ne ſçavoient à qui en attribuer la cauſe. Ils proteſtoient que Dieu leur avoit appris ce qu'ils ſçavoient, & qu'il vouloit abſolument qu'ils ſe convertiſſent à la Religion Chrétienne. Cela favoriſoit & accéléroit leur converſion. Comme rien ne fait plus d'impreſſion ſur les Négres que ce qui brille à la vûe, il conviendroit que ces Chapelles fuſſent décorées, & qu'on y fît le Service divin avec une certaine magnificence.

J'avois ſuivi ce principe lors de ma Miſſion en 1764, & la maniere avec laquelle j'avois tapiſſé le lieu deſtiné pour y faire le Service divin, frappa d'étonnement

d'étonnement & de joie, non-seulement les Chrétiens, mais les Mahométans mêmes, qui tous n'avoient jamais rien vu de semblable, puisqu'aucun Missionnaire n'y avoit paru depuis vingt ans, & qu'on n'y avoit jamais fait, depuis ce tems, le Service divin. Ils ignoroient donc toutes les cérémonies avec lesquelles on célébre nos augustes mystéres, & ils furent pénétrés d'un si profond respect, qu'ils étoient continuellement prosternés pour adorer le grand Dieu vivant sur l'Autel. Les Mahométans formoient un corps séparé de celui des Chrétiens, & gardoient un profond silence. Lors de la Bénédiction du très-Saint Sacrement, qui se donnoit au bruit du canon, ils se prosternerent à l'exemple des Chrétiens, & m'ar[illegible]herent les larmes des yeux, lorsque je vis ces Infidéles reconnoître & se soumettre tout à coup au Maître Souverain de l'Univers. Le Service divin fini, ils vinrent en foule

me prier de les inſtruire & de les baptiſer. » Votre Dieu, me dirent-ils, eſt » bien au-deſſus de Mahomet. Nous » voulons le ſervir ; nous ferons tout » notre poſſible pour obſerver ſa Loi, » & nous ſerons de bons Chrétiens «. D'où l'on voit que la converſion de ces Infidéles eſt aiſée à opérer ; que la moiſſon eſt abondante, & qu'il ne faut que des ouvriers pour faire une ample récolte.

En peu de tems, on verroit cette partie du monde idolâtre redevenir une portion précieuſe à la Religion. Elle le ſeroit auſſi à l'Etat, puiſque le nombre de Chrétiens & de bons François ne ſeroient qu'une même choſe ; car il n'y a pas de Nation plus attachée à ſon Prince que l'Africain. Ce ſeroient des Sujets ſur leſquels on pourroit compter, tant pour faire valoir & faciliter le commerce, que pour défendre les poſſeſſions de la Nation, & bientôt ils ne ſeroient plus avec nous, dans l'or-

dre ſpirituel, civil & politique, qu'un ſeul & même corps, un ſeul & même eſprit, qui n'auroit pour fin que le bien public.

Tout concourt à remplir ce grand objet. Loin que les différens Rois d'Afrique s'y oppoſent, ils ſe prêteront d'inclination à la converſion de leurs Sujets ; ils la faciliteront ; ils la leur perſuaderont, puiſqu'ils avouent eux-mêmes que leurs meilleurs Sujets ſont les Chrétiens, auxquels ils donnent leur confiance par préférence. Pour lors on verra entrer avec joie, dans le ſein de l'Egliſe, ce peuple nombreux avec la docilité & la ſoumiſſion qui font le principal caractere du Chrétien. On verra étendre le commerce dans le centre de l'Afrique, dont les habitans ſe regarderont comme de vrais François, liés par la même Religion, ſoumis au même Prince & aux mêmes Loix ; & l'Afrique, en tems de guerre, défendra l'Afrique elle-même. Aucune Nation

étrangere n'osera y aborder, & toutes les riches productions du pays passeront en France, pour peu que l'on profite, ou qu'on se serve des principes & des découvertes que j'ai exposés dans le corps de cette Histoire, & dont on pourroit avoir un détail encore plus instructif.

Par ce moyen, le Sénégal, le Fort Jacques, sur la riviere de Gambie, & tous les Comptoirs Anglois deviendront indifférens à la Nation Françoise, & la perte qu'elle en a faite sera comptée réellement pour rien.

Dans les six Royaumes du Département de Gorée, qui renferment beaucoup de Chrétiens, on trouvera une facilité étonnante à convertir les Musulmans, parce que ceux qui sont Chrétiens font tout leur possible pour attirer les autres à la Religion Chrétienne; &, par ce moyen, ils sont d'un grand secours aux Missionnaires, tant par leur zèle que par la connoissance qu'ils ont

de la langue du pays, ainsi que de la Françoise. Une partie du commerce du pays, tout modique qu'il est, & presque réduit à rien, suffiroit pour payer non-seulement les frais de la Colonie, mais les appointemens des Missionnaires, & bientôt on seroit dans le cas d'y voir un Clergé, tel que l'on voit dans les Provinces de France. On pourroit même réduire à peu de chose l'appointement des Ministres de la Religion, vû la facilité qu'ils auroient de faire un commerce fructueux, sans préjudicier ni aux soins nécessaires à leurs fonctions, ni au commerce de la Nation.

Cette Colonie n'exigeroit, pour ainsi dire, aucuns frais, puisqu'il ne faut ni villes, ni forteresses, ni nombreuses garnisons pour la défendre, dès qu'il est vrai, comme il l'est effectivement, que l'Afrique défend l'Afrique, & qu'elle est en état de résister à la plus forte Puissance de l'Europe, qui cependant pourroit, dans un tems, gagner

du terrein fur elle, mais qu'elle abandonneroit malgré elle dans l'autre, parce qu'elle ne pourroit s'y fixer par la force des armes.

Je fuis donc fondé, d'après l'expérience que j'en ai, à efpérer le fuccès total de ce projet, qui fera auffi avantageux à la Religion, qu'utile à l'Etat; car dix à quinze mille livres dépenfées à propos envers les Rois de l'Afrique Françoife, produiront des millions par le commerce, & infenfiblement une partie de l'Afrique deviendroit un pays attaché à la France, plus fructueux pour elle que plufieurs Provinces d'entre celles qui font fous la domination du Roi. Les Rois du pays, portés par des intérêts communs à la défenfe refpective de leurs Royaumes, ont des forces fuffifantes pour repouffer tout ennemi, tel qu'il foit, pour foutenir la Religion & le commerce de leurs Sujets. Bientôt on placeroit d'autres Miffionnaires fur les rivieres de Caf-

famance, de Salum, de Cachaux, des Biffeaux & de Serre-Lionne, qui, dès ce moment même, y feroient bien reçus, & y feroient des progrès considérables, en portant la Religion non seulement le long des côtes, mais encore dans le sein de l'Afrique. Ce feroit le moyen le plus efficace pour y affurer & fixer un commerce solide, puisqu'il y a déja une quantité de Chrétiens Portugais naturels du pays, qui serviroient avec zèle à la conversion des autres.

Si le moyen que je propose est très-puissant pour faire tomber le commerce du Sénégal, il ne l'est pas moins pour faire tomber celui du Fort Jacques que les Anglois occupent au milieu de la riviere de Gambie, qui ne pourra jamais subsister, dès qu'on voudra se servir du Roi de Barre, pour le faire tomber, parce qu'il peut non-seulement le bloquer de façon qu'il ne pourroit recevoir ni secours, ni subsistance, mais encore l'assaillir à tout moment, tant

par le nombre de ses pirogues, que par la supériorité de ses forces. Il ne faut, pour ce que je propose, ni guerre, ni querelles. Le Roi, notre auguste Monarque, est le maître sur son terrein propre ; il a acheté celui-ci ; il en est encore aujourd'hui le légitime propriétaire : il peut donc, sans enfraindre aucun traité de paix, faire valoir son bien, en retirer tout l'avantage possible, & faire les établissemens nécessaires à cet effet. Il est le maître & propriétaire jusqu'à six lieues dans les terres de la côte d'Afrique ; il peut donc jouir de son droit, ou le céder à ses Sujets, qui, dans ce cas, en tireroient un grand avantage, sans que la Nation Angloise puisse s'y opposer ; car elle n'y a aucun droit direct ou indirect. De-là, on conclud aisément que le commerce du Sénégal, même celui de la riviere de Gambie, deviennent tout-à-fait indifférens à la Nation, dès qu'elle a les rivieres de Salum & de Cassa-

mance, qui ſont tomber le commerce des deux précédentes. Le fait eſt ſans replique.

Enfin les Anglois, qui occupent l'Iſle du Sénégal & le Fort Jacques, n'ont aucun droit de tirer leur ſubſiſtance du continent qui eſt occupé par les Royaumes de Brac & du Siratick, & par le Royaume de Barre. Le Comptoir François d'Albréda & ceux de Bintan & de Gérégès, qu'on eſt à même de rétablir quand on voudra, la tireroient, au contraire, très-abondamment de ces Royaumes, & privativement aux Anglois; &, dans ce cas, l'Anglois n'auroit plus rien à eſpérer du commerce de l'Afrique Françoiſe.

Tels ſont les objets que j'avois promis d'expoſer dans le corps de cette Hiſtoire; objets que j'ai cru dignes d'être rendus publics. Je n'y ai haſardé aucun fait, & je n'ai parlé que d'après ce que j'ai vu & reconnu moi-même ſur les lieux. Mon zèle pour la pro-

